

Histoires forestières du QUÉBEC

PALÉOÉCOLOGIE
Martin Lavoie

ANTHROPOLOGIE
de l'imaginaire forestier
Martin Hébert

ENTREVUE
avec Pierre Dorion,
fondateur du Service de
la recherche au MTF

LE CHÊNE ROUGE

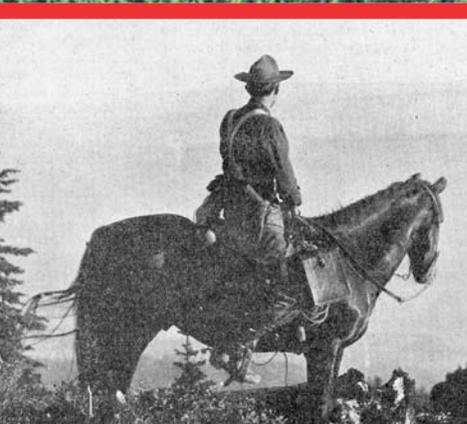
à l'époque de la Nouvelle-France

Patrick Blanchet
Guy Lessard

INFLAMMABLE INFLAMMABLE



Attention à la **forêt** !



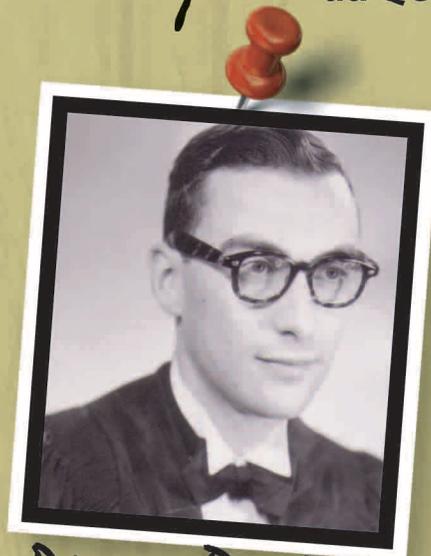
Patrouilles à cheval ou en draisine sur les rails, surveillance du haut d'une tour d'observation ou à partir d'un avion, les méthodes de détection des incendies de forêt ont bien évolué. Ce qui ne change pas, c'est la détermination des gardes-feu, maintenant appelés pompiers forestiers, à prévenir, détecter et combattre les feux de forêt.

Lorsque vous faites un feu de camp ou un brûlage de nettoyage, faites votre part pour prévenir les incendies de forêt en suivant ces quelques consignes :

-  Informez-vous auprès de votre municipalité pour connaître la réglementation en vigueur
-  Choisissez un endroit dégagé, loin des fils électriques et des arbres
-  Dégagez le tour du feu sur une largeur d'au moins cinq fois sa hauteur
-  Gardez à proximité des outils et de l'eau
-  Assurez-vous que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux

www.sopfeu.qc.ca

- **Essences forestières**
Le chêne rouge
Par Patrick BLANCHET
Guy LESSARD **5**
- **Recherche**
Les grains de pollen,
des témoins de l'histoire du couvert végétal
Par Martin LAVOIE **10**
- **Chronique**
Anthropologie de l'imaginaire forestier au Québec
Par Martin HÉBERT **16**
- **Pionniers de la foresterie**
Entrevue avec Pierre DORION **17**
- **Centre de documentation numérique
de la SHFQ** **21**
- **Chronique**
En attendant d'être des Harry Potter
Par Éric ALVAREZ **26**



Pierre Dorion



Martin Lavoie

ÉDITEUR
Société d'histoire forestière
du Québec

**MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**
Denis Robitaille, Ph. D., président
Luc Bouthillier, ing. f., Ph. D., vice-
président
Mylène Moisan, secrétaire-trésorière
Julie Fortin, ing. f., M. Sc.,
administrateur
Guy Lessard, ing. f., M. Sc.,
administrateur
Gérard Lacasse, administrateur

RÉDACTEUR EN CHEF
Patrick Blanchet

**COORDONNATRICE À LA
RÉDACTION ET RÉVISEURE
LINGUISTIQUE**
Julie Dorval

**CONCEPTRICE VISUELLE
ET INFOGRAPHISTE**
Joëlle Bernard

RÉDACTION
Éric Alvarez
Patrick Blanchet
Julie Dorval
Martin Hébert
Martin Lavoie
Guy Lessard

COLLABORATEUR
Pierre Dorion

IMPRIMEUR
Impression Yves Tremblay

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE
www.foresteryimages.com
Joseph O'Brien, USDA Forest Service, United States

COORDONNÉES
627, 14^e Rue
Québec (Québec) G1J 2K8
www.shfq.ca
shfq@videotron.ca
418 640-1705



MOT du DIRECTEUR GÉNÉRAL

À l'été qui amène enthousiasme et énergie, il me fait plaisir, pour tous les intervenants et passionnés du milieu forestier, d'ajouter un peu de soleil. C'est avec fierté que je vous présente donc la toute première revue de la Société d'histoire forestière du Québec ! Pour répondre, par le plus grand nombre de moyens, à notre objectif d'accessibilité à de l'information de qualité, diversifiée et rare sur l'histoire forestière, il nous est apparu conséquent et plaisant de créer un médium convivial d'information. Chaque numéro comportera un article sur un objet de recherche scientifique. Dans celui-ci, Martin Lavoie, professeur au Département de géographie et paléoécologiste au Centre d'études nordiques de l'Université Laval, remonte à l'origine de la forêt québécoise, il y a 10 000 ans, pour nous éclairer sur les différents stades d'évolution de notre forêt. Par la suite, un article sur une essence forestière nous permettra de connaître à la fois son histoire et son écologie. Nous nous intéressons aujourd'hui au chêne rouge, espèce de chêne spécifique à la ville de Québec, afin de souligner les festivités du 400^e de la ville. De plus, Éric Alvarez, doctorant finissant de la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval, fera, dans une chronique, une critique de son choix sur le milieu forestier. Pour sa part, Martin Hébert, l'anthropologue de l'Université Laval, traitera, au fil des différents numéros, de l'imaginaire forestier au Québec. Enfin, un article présentera un pionnier de la forêt. Cette fois, nous avons rencontré le fondateur du Service de la recherche du ministère

des Terres et Forêts, Pierre Dorion, qui nous a enrichis de ses années de formation à l'Université Laval et de son expérience au ministère de la Colonisation et à celui des Terres et Forêts.

La SHFQ a à cœur la cohésion de ses membres et la diffusion de la culture historique forestière, rendues possibles, entre autres, grâce à son moteur de recherche unique et innovateur dont le lancement a eu lieu le 30 avril dernier. Nous sommes heureux d'avoir conçu et mis en ligne un tel outil qui, déjà, nous vaut d'abondantes félicitations et nous vous invitons à consulter notre site Web au www.shfq.ca. Vous serez dès lors en mesure de constater l'immense travail de recherche, de collection de données et de centralisation de l'information qui a été fait pendant plus d'une dizaine d'années. Cette œuvre, pour ainsi dire, n'aurait pas été réalisable sans l'implication inestimable de Jean-François Legendre, un architecte en informatique, qui s'est dévoué corps et âme à la programmation de nos technologies.

Aussi, des chercheurs chevronnés, une intégratrice de données et des conseillers de plusieurs secteurs professionnels ont intégré l'équipe afin de réaliser nos différents projets. Pensons, entre autres, à Julie Dorval, responsable des communications, et à Joëlle Bernard, l'infographe qui a réalisé l'énorme tâche de produire cette revue avec peu de moyens financiers. Je tiens donc à remercier sincèrement et

personnellement chacun de ceux qui nous sont venus en aide. Mais avant de terminer, je remercie tout particulièrement et avec admiration les fondateurs de la SHFQ, messieurs Denis Robitaille et Luc Bouthillier ainsi que madame Mylène Moisan, de même que les autres membres du conseil d'administration qui se sont joints à nous au cours de la première année, messieurs Guy Lessard et Gérard Lacasse et madame Julie Fortin, des collaborateurs remarquables au développement de notre organisme.

Je souhaite longue et fructueuse vie à la SHFQ ! Je souhaite également à tous de faire des découvertes inespérées et d'ouvrir la voie au déploiement de notre histoire forestière.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Blanchet'.

Patrick Blanchet
Directeur général SHFQ

Photographie Danielle Giguère



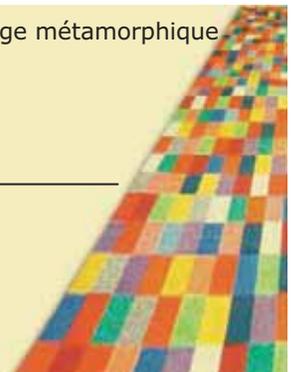
Portrait
Événements
Design et architecture

Téléphone: (418) 262-3687
www.photo-portrait.com
info@photo-portrait.com

Réflexologie des pieds • Reiki • Massage métamorphique

Geneviève Desnoyers

(418) 977-1289
geneviedesnoyers@hotmail.com





LE CHÊNE ROUGE, l'arbre de la Conquête !

Par Patrick Blanchet

Arbre commémoratif planté par la Société d'histoire forestière du Québec à l'occasion des festivités du 400^e anniversaire de la ville de Québec sur les plaines d'Abraham en collaboration avec le Conseil de l'industrie forestière du Québec.

Spécificité : Le chêne rouge est, selon frère le Marie-Victorin, la seule espèce de chênes indigènes de la région de Québec.



partie au genre *Quercus* et écrivait " [...] il n'existe pas d'arbre qui soit d'une utilité aussi réelle que le chêne. Partout son bois est réputé le meilleur dans les constructions navales et partout on l'emploie de préférence pour la charpente des maisons, et généralement pour la confection des instruments aratoires. " Toutefois, Michaux nous a apporté, dans cette publication, un éclairage nouveau en mentionnant que l'espèce *Quercus rubra* est de tous les chênes " **celui dont le bois est le dernier employé dans toutes espèces de construction** ", spécifiant que "sa texture grossière et ses pores entièrement vides, présentent souvent assez de capacité pour laisser passer un cheveu. Il est reconnu pour avoir de la force, mais aussi comme susceptible de pourrir promptement ". Disons que, de toutes les espèces connues, la ville de Québec et la vallée du Saint-Laurent possédaient celle la moins prisée et la moins favorable à s'adapter aux moyens techniques développés en Europe, particulièrement pour la marine qui ne pouvait se permettre l'usage d'un bois non perméable. En Amérique, le chêne blanc, le *Quercus alba*, jouissait d'avantages similaires au chêne d'Europe. Toutefois, Michaux signalait qu'il atteignait sa limite nordique aux portes de Trois-Rivières où on ne le trouve que parsemé. Il nous est donc possible de croire que, compte tenu de l'importance du chêne dans l'économie européenne et des caractéristiques biophysiques favorables au chêne rouge à Québec et dans la vallée du Saint-Laurent, une telle situation allait avoir des conséquences sur le développement de la colonie.

En fait, ce n'est qu'en 1724 que l'espèce *Quercus rubra* fut introduite en France par l'inspecteur général du ministère de la Marine, Henri-Louis Duhamel du Monceau, afin d'en étudier scientifiquement les caractéristiques. Il faut dire que Duhamel était un expert, aujourd'hui reconnu. Esprit des Lumières, il est considéré comme le père de la dendrologie forestière. En 1748, il publia un *Mémoire sur les bois du Canada* dans lequel il s'intéressa particulièrement aux caractéristiques mécaniques du bois de chêne canadien. Il en conclut que " la défectuosité du tissu cellulaire des bois de Canada, pourroit les rendre aussi susceptibles de la pourriture que les bois de la Lorraine, et alors ils ne seroient plus propres pour la construction des vaisseaux [...] ". Sachant que les bois de la Lorraine étaient jugés comme ceux de la moins bonne qualité de tout l'Empire français, le verdict était sévère. Si à cela nous ajoutons les coûts de transport et de main-d'œuvre extrêmement élevés ainsi que le peu de développement dans les infrastructures de la colonie, nous comprenons mieux pourquoi, dès l'année suivante, la construction des vaisseaux du roi fut ralentie puis définitivement interrompue en 1754. Nous pourrions même penser que cette mauvaise qualité des bois du Canada joua un certain rôle dans la décision de défendre ou d'abandonner le Canada et que cette perception est un peu à l'origine de celle véhiculée par le Candide de Voltaire en 1759, qui affirmait : " Vous savez que ces deux nations sont en guerre pour quelques arpents de neige vers le Canada, et qu'elles dépensent

Quand le premier intendant de la Nouvelle-France, Jean Talon, arriva à Québec, il nota aussitôt la présence du chêne, un genre fort prisé par les Européens, tant pour les besoins domestiques que pour la construction navale. À cette époque, Jean-Baptiste Colbert, le ministre de la Marine française, responsable de la colonie, effectuait une réforme majeure du régime forestier incluant un vaste programme de reboisement des forêts de chêne en France. Sachant sa grande utilité dans la construction navale, connaissant la rareté des spécimens recherchés et voulant que la colonie joue un rôle majeur dans l'empire, Talon décréta une ordonnance afin de protéger l'espèce du défrichement. Toutefois, dans son adéquation, l'intendant n'avait pu observer, faute de connaissances, que l'espèce dominante en présence à Québec et dans la vallée du Saint-Laurent, le *Quercus rubra*, avait des propriétés mécaniques totalement différentes du chêne d'Europe, le *Quercus robur*.

Pour bien comprendre les différentes utilités des espèces de chêne à cette époque, nous avons pris note des commentaires de François-André Michaux, un botaniste français qui herborisa en Amérique du Nord, quarante ans après la Conquête. Dans son ouvrage intitulé *L'histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale*, publié en 1810 à Paris, il consacra la première

pour cette belle guerre beaucoup plus que tout le Canada ne vaut".

Aujourd'hui, le chêne rouge fait partie des essences prisées de la canopée québécoise. Ses spécificités, jadis non considérées, en font une essence de choix, tant pour l'industrie du meuble, des revêtements de sol, des moulures, de la menuiserie architecturale que des cercueils. Ses caractéristiques paysagères en font aussi une espèce recherchée par les touristes qui, chaque automne, arrivent par milliers pour prendre des clichés de cet arbre autrefois ignoré. Dans ce contexte, l'arbre, qui fut en partie cause de la Conquête ou de l'abandon de la colonie par la France, a trouvé sa valeur grâce à la capacité des habitants du territoire à s'adapter au milieu environnemental et aux espèces ligneuses présentes sur son territoire.

Le chêne rouge est nommé arbre de la Conquête en mémoire de l'influence des espèces forestières sur le destin des sociétés et de la transformation des usages du bois au cours de l'histoire. Il doit rappeler à toutes les générations que chacune d'elles doit faire face au défi de la pérennité de la ressource et que cette dernière est toute relative, car elle dépend de notre capacité à adapter nos compétences techniques aux conditions environnementales.

Je tiens à remercier Jacques Gravel, ing. f. du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec qui m'a permis de découvrir l'œuvre fascinante de Michaux père et fils. P.B.

François-André Michaux,
Histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale.
Paris, 1810.



Références :

Brunon Dupont de Dinechin, *Duhamel du Monceau : un savant exemplaire au siècle des Lumières.* Paris, Connaissance et mémoires européennes, 1999, 442 p.

Michel Allard, *Henri-Louis Duhamel du Monceau et le Ministère de la Marine.* Montréal, Leméac, 1970, 111 p.

François-André Michaux, *Histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale.* Paris, 1810, p. 126-128.

Jean-François Gauthier, *Description de plusieurs plantes du Canada par Mr Gauthier,* 1749, ANQ-Québec, cote P91.

Henri-Louis Duhamel du Monceau, *Traité sur les bois du Canada,* 1748 (Archives des Colonies, Série C11A, Correspondance générale, Canada, 27 décembre 1758, MG 1 - Série C11A : volume 103, p. 626-628).

Pourquoi le chêne rouge n'est pas imperméable ?

Le chêne Blanc et le chêne d'Europe, contrairement au chêne rouge, ont pour propriété de former de petites excroissances (thylles) comparable à des hernies au niveau de la partie centrale du tronc (le duramen) qui bouchent les pores du bois et qui le rende étanche.



Source : Alexis Achim, professeur de sylviculture au Département des sciences du bois et de la forêt, Faculté de foresterie et de géomatique

Sylvie Boucher

Députée de Beauport-Limoilou
Secrétaire parlementaire du premier ministre
et de la ministre de la Condition féminine



2000, avenue Sanfaçon
Bureau 101
Québec (Québec) G1E 3R7

Téléphone : (418) 663-2113
Télécopieur : (418) 663-2988
Courriel : bouchs1@parl.gc.ca



Chambres des communes

ESSENCE FORESTIÈRE

par Guy Lessard, ing. f., M. Sc., CERFO
Administrateur de la Société d'histoire forestière du Québec

Un habitué de l'érablière laurentienne, mais menacé

Essence au bois recherché, le chêne a une longévité moyenne de 200 ans et atteint un d.h.p. moyen à maturité de 30 à 90 cm. Il se trouve dans les érablières thermophiles du sud et de l'ouest du Québec (fig. 1). Il croît mieux sur les loams épais et bien drainés, même si on le trouve souvent sur des sols de texture plus grossière, minces, plus secs ou à drainage modéré. Il est recommandé d'éviter d'installer cette espèce sur les sols calcaires.

Cette essence au bois de qualité voit actuellement son abondance diminuer de façon marquée au profit du hêtre et de l'érable à sucre. Quatre causes se combineraient pour expliquer ce phénomène : une exploitation ciblée sur cette espèce recherchée au 20^e siècle, la raréfaction, voire l'absence de feux en forêt feuillue, contrairement aux dynamiques naturelles de précolonisation, une écologie peu efficace pour l'installation sous couvert et le peu d'efforts réalisés pour le restaurer. En raison de sa faible tolérance à l'ombre à l'âge adulte, il se trouve presque exclusivement en position dominante et ne persiste pas en position opprimée.

1. Le chêne rouge fait maintenant partie des enjeux de biodiversité liés à la composition des peuplements au ministère des Ressources naturelles. Par contre, en forêt privée, la responsabilité incombe aux propriétaires et non seulement à l'État de le régénérer.



2

Écorce d'un arbre adulte.

Une dynamique naturelle liée au feu de forêt

Le chêne rouge est particulièrement adapté à une perturbation naturelle comme le feu. Trois stratégies lui permettent alors de prendre de l'expansion. Comme le pin blanc, son écorce à l'âge adulte est ignifuge (résistante au feu), ce qui lui permet de survivre lors du passage du feu (fig. 2). Le feu, en brûlant la litière au sol, permet de briser une barrière physique et favorise par conséquent l'installation des semis. Enfin, les réserves du gland lui permettraient de résister momentanément aux stress hydriques et à la chaleur dégagée par le sol noirci.

LE CHÊNE ROUGE

noble et évolué



1

Érablière à chêne, boisé de l'Université Laval.

Une stratégie de régénération basée sur l'efficacité

Le chêne rouge a développé une stratégie d'efficacité. Son fruit, le gland, est lourd, et son rayon de dissémination naturelle est de quelques mètres autour du tronc, allongé quelquefois jusqu'à 50 m sous l'action de certains animaux comme les écureuils. La figure 3 montre ce rayon équivalant approximativement à celui de la cime.

Le gland est gorgé de réserves nutritionnelles lui permettant de s'établir dans des conditions très sèches (sur sable sec ou sols minces) même s'il croît très bien sur les sols épais et riches. La germination des semences est favorisée sous un ombrage partiel ou total. La figure 4 montre le développement d'un semis de trois ou quatre semaines caractérisé par une forte racine pivotante et une tige avec deux feuilles. Ainsi, durant sa croissance, le chêne investit beaucoup dans ses racines, ce qui lui donne **un avantage pour coloniser les sites plus secs et rester en vie lors de périodes de sécheresse**. Par contre, le chêne ne produit pas annuellement une abondance de fruits, les bonnes années semencières étant espacées de deux à cinq ans.

Le chêne rouge a la caractéristique de pouvoir se régénérer non seulement par ses glands, mais également par voie végétative. Il a ainsi la **capacité de produire de nombreux rejets de souche après une coupe ou un feu**. L'action de ses perturbations entraîne une modification des hormones de croissance occasionnant une stimulation de bourgeons à la base du tronc. Le potentiel de croissance des rejets est au moins aussi élevé que celui du plant original.



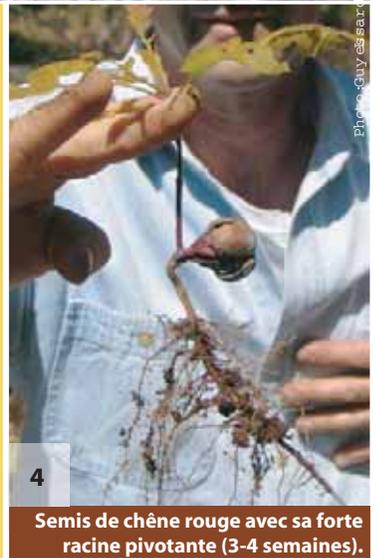
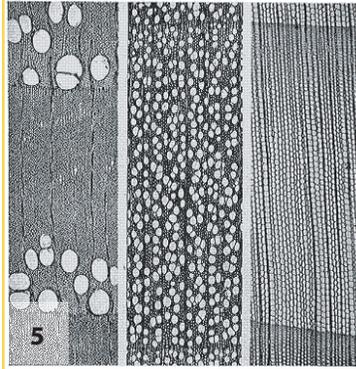
3 Court rayon de dissémination du chêne rouge.

Une croissance annuelle en deux temps

Le chêne rouge tolère mal la compétition et sa survie peut être compromise. Idéalement, les meilleures conditions de croissance s'observent sous 30 % de pleine lumière, et il est nécessaire de le dégager pour assurer sa survie. Par contre, en pleine lumière, il s'affranchit aisément du hêtre et de l'érable grâce à une croissance juvénile importante.

Par ailleurs, le chêne rouge est capable d'exprimer plusieurs cycles de croissance. Une première poussée, tôt en saison, lui permet d'installer rapidement son appareil photosynthétique pour préparer une seconde poussée de croissance un peu plus tard en saison. Cette première poussée est associée à la constitution de la zone poreuse (fig. 5) si caractéristique du bois de cette espèce et propice à la translocation rapide de la sève. Il faut noter toutefois que cette zone poreuse limite l'étanchéité de cette essence.

Coupe horizontale montrant la zone poreuse du chêne rouge puis la zone diffuse (à gauche). Le patron se répète à chaque cerne annuel. En comparaison, au centre, on trouve une espèce à pores diffus et, à droite, une espèce résineuse.



4 Semis de chêne rouge avec sa forte racine pivotante (3-4 semaines).

Une sylviculture proche de la nature

La restauration du chêne rouge doit s'inspirer des processus naturels de régénération. Sans mettre le feu systématiquement à toutes les forêts où l'on veut ramener cette essence, les connaissances acquises sur les conditions d'installation doivent être respectées. Ainsi, un procédé de régénération rapide ou lent par coupes progressives présente des opportunités intéressantes.

Dans ce procédé, le sous-étage, souvent occupé par les gaules de hêtre, est éliminé et une coupe partielle visant une ouverture du couvert entre autour de 40 % est réalisée. Ces deux actions permettent l'obtention du dosage optimal de lumière (photologie forestière). La dénomination anglaise de ce traitement insiste sur l'abri créé pour les futurs semis (Shelterwood cutting). Par la suite, une préparation de terrain en surface est nécessaire pour briser la litière et faciliter l'installation de la fameuse racine pivotante. Ainsi, l'ouverture du couvert et la préparation du lit de germination s'inspirent directement des effets du passage d'un feu de forêt (fig. 6).



6 Phase d'ensemencement naturel d'un procédé de régénération par coupes progressives (Shelterwood cutting).

Lorsque les semenciers sont insuffisants, il est intéressant d'utiliser l'ensemencement direct avec un bâton comme dans la célèbre nouvelle de Jean Giono, L'homme qui plantait des arbres. Il s'agit d'une méthode efficace qui a fait ses preuves en autant que quelques précautions soient prises :

- La densité recommandée pour l'ensemencement est entre 3000 et 3500 glands à l'hectare.
- Il est préférable d'ensemencer le plus tard possible à l'automne pour limiter la prédation (chevreuils, écureuils, vers, etc.).
- Idéalement, il est préférable de synchroniser cet ensemencement avec les bonnes années semencières, la prédation y serait moins élevée.
- Toujours trier les glands par flottage, par exemple en les mettant dans un bain. Ceux qui flottent sont vides... C'est une méthode déjà utilisée à l'époque romaine !
- Recouvrir les glands de 2-3 cm de terre.

Il est bien sûr possible de reboiser le chêne rouge. Il est alors nécessaire de prévoir un protecteur contre le broutage des chevreuils ou l'action des rongeurs. L'élagage est également une pratique recommandée pour la constitution de fût de qualité. Le recépage, soit la coupe de la tige principale, peut être pratiqué pour stimuler la production de rejets performants lorsque la tige principale est sévèrement abîmée ou que la croissance du semis "naïve"...



Sac de glands pour l'ensemencement.

De l'espoir avec un peu d'efforts

Ainsi, en mettant les efforts nécessaires et en s'inspirant de la dynamique naturelle, il est possible de restaurer ce géant de nos forêts. En cette année du 400^e, non seulement il s'agirait d'un coup de pouce à la diversité naturelle, mais aussi d'un clin d'œil à la noble contribution de cet arbre à notre histoire et à notre développement.

Notre équipe **trans**disciplinaire s'occupe de régénérer vos forêts selon les principes du développement durable afin de produire des matériaux **techniquement** supérieurs.



Des gens de technologie orientés solutions.



418-659-4225 • www.cerfo.qc.ca



Représentant exclusif des solutions **Remsoft** - Québec
(Spatial Woodstock, Stanley, Allocation Optimizer)

Références :
MRNF, en rédaction. Guide sylvicole provincial. Québec.

Anecdote : lorsque les enfants dessinent un arbre, avec un cercle sur un tronc, ce serait un chêne dont la cime a exactement cette forme ronde.



Firme de services conseils en foresterie
Entrepreneur forestier accrédité
Benoit Michaud, président-directeur
Jean-Sébastien Malo, ingénieur forestier

880, St-Joseph, Rte 131
Ste-Émélie-de-l'Énergie
(Québec) J0K 2K0
T 450 886.5113
F 450 886.9658
rfb@rfbiotiques.com
www.rfbiotiques.com

- Accréditée par l'Agence de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière
- Planification forestière et génie forestier
- Plans d'aménagement forestier
- Mise en marché des bois
- Mesurage officiel des bois
- Évaluations forestières
- Cartographie numérique



Frédérique

LES GRAINS DE POLLEN, des témoins de l'histoire du couvert végétal



Par Martin Lavoie

Professeur agrégé
Département de géographie et
Centre d'études nordiques,
Université Laval

Chaque année, du printemps à l'automne, les plantes supérieures (phanérogames) produisent d'énormes quantités de grains de pollen pour assurer leur reproduction. Toutefois, la grande majorité des grains n'atteindront jamais le stigmate des fleurs. Ils tomberont sur le sol et ne seront pas fécondés. Lorsqu'ils se déposent au sein de milieux pauvres en oxygène, comme les lacs et les tourbières où la décomposition est lente, les grains de pollen s'incorporent aux sédiments qui s'accumulent année après année. Les cellules du grain de pollen sont détruites au cours de la fossilisation, mais pas son enveloppe qui est très résistante à la dégradation. Cette enveloppe est ainsi préservée pendant plusieurs milliers d'années. Les grains de pollen qui se déposent à une époque donnée reflètent donc en partie la végétation de l'époque en question. Les grains de pollen sont ainsi des témoins uniques de l'histoire, de la composition et de la dynamique de la végétation au cours des siècles et des millénaires. Ils livrent aussi de précieuses informations sur les conditions environnementales passées. Bien qu'ils fassent rager plusieurs personnes durant la saison estivale en raison des allergies, ils peuvent nous aider à prédire l'évolution des écosystèmes durant les prochaines décennies en fonction des modifications du climat en cours et anticipées.

La palynologie, les grains de pollen et l'analyse pollinique

Le mot " palynologie " vient du grec *palynos* qui signifie " poussière ". La palynologie est la science qui a pour objet d'étude les grains de pollen. Le pollen est produit dans l'étamine de la fleur et est constitué d'une ou de plusieurs cellules végétatives et d'une cellule reproductrice contenant les spermatozoïdes. La production pollinique est variable d'une espèce à l'autre et d'une année à l'autre. Elle dépend de divers facteurs, comme l'âge de l'individu, son rythme de floraison et les conditions climatiques. Le pollen des plantes anémogames est dispersé par le vent, souvent sur de grandes distances, alors que le transport du pollen des plantes entomophiles est assuré par les insectes sur de plus courtes distances. Les spores sont aussi l'objet d'étude par les palynologues. Il s'agit des cellules de reproduction des plantes inférieures, comme les algues, les champignons, les fougères, les mousses et les hépatiques. Les grains de pollen ont une membrane externe appelée exine. Elle protège la cellule végétative et la cellule reproductrice qui sont toutes deux fragiles. L'exine est extrêmement résistante à la décomposition en raison de sa composition : la sporopolléine. De plus, l'exine présente des caractéristiques qui permettent l'identification du grain de pollen au microscope. Cette

Martin Lavoie est paléoécologiste au Centre d'études nordiques (CEN) et professeur au Département de géographie de l'Université Laval. Il s'intéresse particulièrement à la paléoécologie, mais c'est un peu par hasard qu'il s'y est destiné. À la fin de son baccalauréat en géologie à l'Université de Montréal, il a décidé de suivre un cours de palynologie pour acquérir les crédits d'un cours optionnel. Le cours et son professeur, Pierre J.H. Richard, devenu une source d'inspiration, l'ont motivé à poursuivre dans ce domaine au niveau des études graduées. C'en était fait de son orientation professionnelle. Il a dès lors opté pour une maîtrise dans ce champ d'étude, alors qu'il n'en avait que très peu de connaissances. Son projet de maîtrise portait sur la tourbière du parc de Frontenac. Cette première année de maîtrise fut ensuite transformée en doctorat, pendant lequel il élargit le nombre de sites d'étude et précisa son objet. Il travailla alors sur la reconstitution des conditions climatiques du sud du Québec au cours des 10 000 dernières années sous l'angle des précipitations. Puis, il fit un stage postdoctoral au CEN où il s'ingénia à reconstituer l'histoire postglaciaire de la végétation de l'île d'Anticosti. Avec ce bagage, il partit trois ans à Marseille où on l'attendait comme professeur-chercheur en paléoécologie. Enfin, il entra en poste à l'Université Laval en 2004 à titre de professeur.

Cet intérêt pour les processus naturels est présent chez lui depuis l'enfance. À cette époque, il préférait encore la géomorphologie dont les phénomènes l'impressionnaient. C'est bel et bien en découvrant la palynologie à l'université qu'il détermina néanmoins sa véritable voie. Il espère certes que ses étudiants soient animés d'une telle passion : la réussite de ses élèves est ce qui lui tient le plus à cœur. Il participe d'ailleurs à plusieurs projets dans le Nord du Québec, notamment à Radisson, auxquels ses étudiants sont conviés aussi. Ensemble, ils tentent de reconstituer l'histoire des feux, de la végétation et du climat de cette région. Ils sondent, entre autres, les lacs, font de la prospection et reviennent à Québec, les bras chargés de trésors fort particuliers. Nous avons discuté avec lui de ces précieuses archives et de ce qui se trame autour d'elles du côté de la recherche.

identification du grain repose, entre autres, sur sa forme, sa taille, son ornementation (présence d'épines, de verrues, de baccules, etc.) et l'arrangement de ses ouvertures (pores, sillons) si elles sont présentes. Les ouvertures sont des trous ou des amincissements de l'exine qui permettent le passage du tube pollinique lors de la fécondation. Si le pollen ne possède pas d'ouverture (comme par exemple chez le mélèze), le grain se déchire lors de la fécondation pour laisser passer le tube pollinique. La taille des grains de pollen est variable d'une espèce à l'autre; elle est généralement comprise entre dix et deux cents microns.

Palynologie : science des grains de pollen

Analyse pollinique : méthode permettant de reconstituer l'histoire du couvert végétal passé à l'aide des grains de pollen et des spores conservés dans les sédiments.

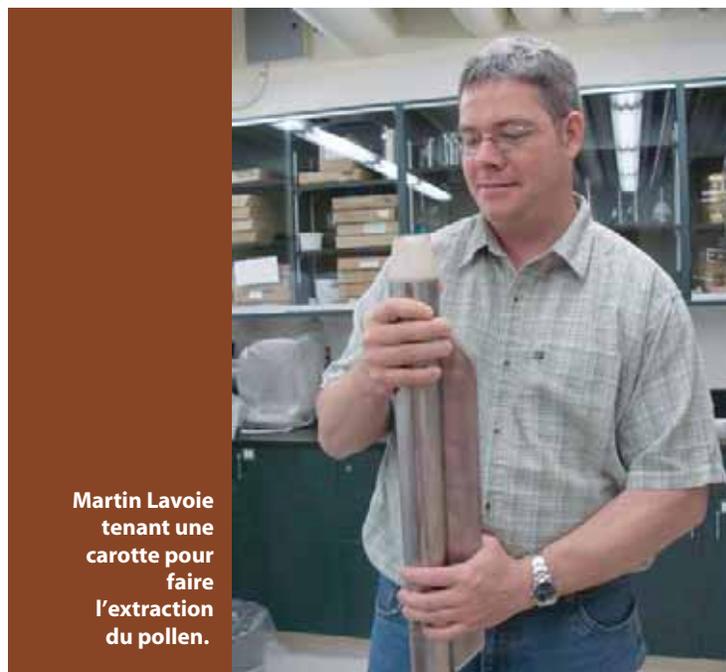
L'analyse pollinique consiste à identifier et à dénombrer les grains de pollen et les spores contenus dans un échantillon donné. Cet échantillon est le plus souvent un sédiment (boue lacustre, tourbe), mais il peut aussi s'agir d'un échantillon d'eau ou d'air, de miel, de sol ou de glace. L'analyse pollinique repose sur trois principaux fondements : *i*) le pollen est produit en quantités énormes et dispersé par le vent pour assurer la reproduction des plantes anémogames, *ii*) le pollen se conserve indéfiniment dans des milieux pauvres en oxygène comme les lacs et les tourbières et *iii*) les grains de pollen peuvent être attribués à la plante productrice au niveau de la famille, du genre et parfois même de l'espèce.



Les résultats de l'analyse pollinique d'une carotte sédimentaire prélevée dans un lac ou une tourbière sont présentés sous la forme d'un diagramme pollinique. La représentation en pourcentage de chaque taxon identifié dans chaque échantillon analysé (un échantillon correspond à une profondeur donnée, donc à une époque donnée) constitue le spectre pollinique. Généralement, un échantillon d'un volume de un centimètre cube de sédiments est suffisant pour établir un spectre pollinique, car un tel volume peut contenir jusqu'à deux ou trois millions de grains de pollen. La superposition verticale des spectres polliniques de la carotte sédimentaire, du spectre le plus ancien à la base de la carotte au spectre le plus récent au sommet, forme le diagramme pollinique. Celui-ci livre les variations d'abondance dans le temps des espèces végétales. Le contrôle chronologique est assuré par la datation au radiocarbone (^{14}C) des sédiments. Le diagramme livre certes des images de la végétation pour un lieu donné à différentes époques, mais il s'agit d'images "déformées" que le palynologue doit ensuite interpréter. En effet, les grains de pollen des espèces anémogames sont généralement abondants dans les sédiments. C'est le cas notamment du pin blanc et du bouleau. En revanche, les grains des plantes entomophiles sont généralement beaucoup plus rares ou même absents dans les sédiments. C'est le cas de plusieurs arbustes et herbes. L'analyse pollinique d'un site s'accompagne souvent de l'analyse macrofossile. Cette dernière consiste en l'identification de pièces végétales visibles à l'œil nu (graines, feuilles, bois, charbons de bois) préservées dans les sédiments. Les pièces macroscopiques n'étant pas dispersées sur de grandes distances par le vent, l'identification d'un macroreste fossile atteste de la présence de la plante émettrice près du site à l'étude. L'analyse pollinique et l'analyse macrofossile sont donc deux techniques paléobotaniques complémentaires : l'analyse pollinique livre des informations sur l'histoire du couvert végétal à l'échelle régionale, l'analyse macrofossile, elle, à l'échelle locale. Enfin, d'autres témoins

microfossiles des conditions environnementales passées sont aussi présents dans les sédiments, comme les diatomées, les chironomides, les thécamoebiens, etc. Ces témoins livrent des informations sur les anciens climats, les conditions chimiques de l'eau ou les fluctuations de la nappe phréatique dans les milieux humides. Les sédiments des lacs et des tourbières constituent donc de véritables archives biologiques et environnementales.

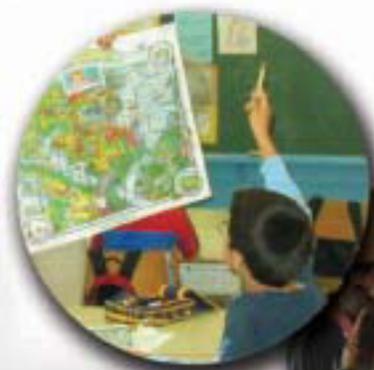
L'analyse pollinique permet de reconstituer les étapes ayant mené à la constitution du couvert végétal actuel. En outre, elle apporte des éléments de réponse à diverses questions : où étaient réfugiées les espèces lors de la dernière glaciation ? De quand date l'arrivée d'une espèce à un endroit donné ? À quelle vitesse les espèces ont-elles migré ? Certaines espèces furent-elles plus abondantes ou plus rares dans le passé ? Comment l'aire de répartition des espèces s'est-elle constituée au cours du temps ? Comment les plantes ont-elles réagi aux changements environnementaux passés ? Quel est le rôle de l'Homme dans la transformation des paysages ? En plus de répondre à ces questions, l'analyse pollinique a d'autres applications dans des domaines très variés, comme l'archéologie, l'aérobiologie ou même la criminologie.



L'analyse pollinique a pris son essor en 1916 quand un géologue suédois, Lennart von Post, présenta les principes de base, les fondements et le potentiel de cette technique pour les reconstitutions paléoenvironnementales, c'est-à-dire la reconstitution des environnements passés. Au Canada, les premiers travaux datent des années 1930 et furent réalisés par un autre suédois, Vaino Auer. Le premier diagramme pollinique daté par le radiocarbone au Québec a été effectué en 1954 par John Poztger et Albert Courtemanche. Avant 1970, nos connaissances sur l'histoire de la végétation au Canada étaient encore limitées, mais le Québec était cependant la province où les travaux étaient les plus nombreux. L'analyse pollinique au Québec a fait un pas de géant à partir des années 1970 grâce aux nombreux diagrammes polliniques du palynologue Pierre J.H. Richard, professeur à l'Université de Montréal. À ce jour, près de quatre cents diagrammes polliniques ont été réalisés au Québec. Les grands traits généraux de l'histoire postglaciaire de la végétation sont maintenant bien connus.

Onze associations forestières, une seule mission :

Éducation Sensibilisation Information



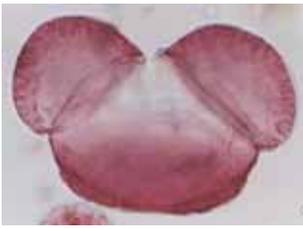
Il existe une association forestière dans votre région !



Consultez

ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LA RIVE-SUD

www.afvsm.qc.ca/region.htm



Grain de pollen de sapin baumier



Grain de pollen de bouleau



Grain de pollen de graminée



Grain de pollen de hêtre



Grain de pollen de noyer

La végétation du Québec méridional : plus de 10 000 ans d'histoire

L'Amérique du Nord fut affectée à plusieurs reprises par les glaciations du Pléistocène (dernier 1,8 million d'années). Les glaciations sont survenues tous les 100 000 ans environ. Ces épisodes froids ont été entrecoupés de périodes plus chaudes d'une durée de 10 000 à 20 000 ans durant lesquelles la température était de régime tempéré : ce sont les interglaciaires. Nous sommes depuis 10 000 ans dans l'interglaciaire Holocène. Le Québec fut entièrement couvert de glace lors de la dernière glaciation nommée glaciation du Wisconsin. Lors du dernier maximum glaciaire, il y a environ 18 000 ans, l'inlandsis laurentidien atteignait, dans l'est de l'Amérique du Nord, la latitude de la ville de New York. Dans la région de la ville de Québec, les terres ont été libérées des glaces il y a environ 12 500 ans. C'est pourquoi les reconstitutions de l'histoire de la végétation du Québec méridional datent d'au plus 12 000 ans, plus souvent 10 000 ans, contrairement à d'autres régions plus au sud qui ne furent pas englacées et où il est possible de reconstituer l'histoire de la végétation sur de plus longues durées.

Si, au Québec, nos connaissances sur l'histoire de la végétation portent essentiellement sur l'interglaciaire Holocène, il est parfois possible d'obtenir une image du couvert végétal de l'interglaciaire qui a précédé la dernière glaciation, soit l'interglaciaire Sangamon (~127 000-115 000 ans avant nos jours). Les sédiments organiques datant de cette époque sont rares, car ils furent effacés par le passage des glaciers. Des sédiments datant de cette époque ont été trouvés aux îles de la Madeleine. Les travaux du palynologue Robert Mott de la Commission géologique du Canada ont montré que les îles étaient alors colonisées, entre autres, par le pin blanc et le chêne. Le climat de l'interglaciaire Sangamon était plus continental et plus chaud qu'aujourd'hui. En Europe, quelques séquences sédimentaires, notamment en France, sont très anciennes et autorisent des reconstitutions de la végétation et du climat sur plus de 400 000 ans, comme la séquence du Velay dans le Massif central. Ces séquences sédimentaires ont été étudiées par l'équipe de paléoécologistes de l'Institut Méditerranéen d'Écologie et de Paléoécologie à Marseille. Les nombreux travaux en Europe sur les longues séquences temporelles ont permis d'identifier trois principales régions où étaient réfugiées les espèces végétales pendant la dernière glaciation : le sud de l'Espagne, le sud de l'Italie et les Balkans. On estime que ces refuges étaient situés dans les régions montagneuses, sur les versants orientés vers le sud, entre 400 et 700 m d'altitude où les conditions n'étaient ni trop froides ni trop sèches. Ils furent le point de départ de la nouvelle migration des plantes vers le Nord à la fin de la glaciation. Les longues séquences ont aussi permis d'identifier

des modèles de dynamiques forestières très différents au cours des quatre derniers interglaciaires.

Au Québec, l'histoire de la végétation comporte trois grandes étapes : *i*) une étape initiale sans arbres (étape non arborescente), *ii*) une étape de boisement (étape d'afforestation) et *iii*) une étape forestière. La durée de chacune des étapes, la composition et l'abondance des espèces peuvent être très variables d'une région à l'autre, même pour deux régions proches géographiquement. En effet, l'histoire de la végétation d'une région donnée dépend de divers facteurs, comme le contexte paléogéographique (e. g. retrait des glaces, barrières physiographiques, présence de lacs proglaciaires ou de mers postglaciaires, comme la mer De Champlain dans la vallée du Saint-Laurent), les conditions du climat (température, précipitations) qui ont fluctué au cours de l'Holocène, la localisation des refuges pendant le maximum glaciaire, le rythme et le mode de migration des espèces à partir de ces refuges, les perturbations écologiques naturelles (feux de forêt, épidémies d'insectes défoliateurs) ou encore l'action de l'Homme.

Anne-Marie au microscope effectuant l'analyse de grains de pollen.



Bien qu'elle n'ait pas eu lieu partout, l'étape initiale sans arbres est particulièrement bien exprimée à la base de quelques diagrammes polliniques du sud du Québec, notamment dans les régions déglacées très tôt comme en Montérégie. Vers 11 000 ans AA (avant aujourd'hui), l'inlandsis en retrait se situait dans les Basses-Laurentides. En raison de conditions environnementales encore très rigoureuses dues à la proximité du glacier et à la présence des eaux froides des mers postglaciaires, les premières régions libres des glaces furent alors colonisées par une végétation herbacée ou arbustive d'affinité arctique-alpine. Parmi les espèces caractéristiques, il y avait, entre autres, la dryade, l'oxyrie digyne, le saule herbacé et le bouleau nain. Le couvert végétal devait alors ressembler à la toundra du Québec nordique. La dryade a d'ailleurs donné son nom à un important refroidissement du climat survenu entre 11 000 et 10 000 ans AA, le Dryas récent, en raison de la présence de restes de cette plante dans les sédiments datant de cet épisode climatique. Les manifestations du Dryas récent se sont surtout fait sentir sur les façades océaniques dans les régions amphi-atlantiques (provinces maritimes, Europe de l'Ouest). La période initiale sans arbres est bien documentée au mont Saint-Hilaire dans les sédiments du lac Hertel étudiés par l'équipe de Pierre J.H. Richard, cette colline montérégienne formant alors un nunatak au sein de la mer De Champlain, ou encore au sommet de la colline de Covey en Montérégie. Ce ne sont pas toutes les régions qui furent caractérisées par cette période non arborescente. En Laurentie, par exemple, les terres d'abord ennoyées par la mer De Champlain ont été rapidement colonisées par les arbres. Dans la région de Québec, l'arrivée des premiers arbres sur les contreforts des Laurentides date d'environ 9400-9000 ans AA.

La troisième grande étape est celle de la fermeture des forêts. Vers 8000 ans AA, l'inlandsis en retrait est alors trop loin pour influencer la dynamique végétale du Québec méridional. Cette troisième étape se caractérise d'abord par la formation de forêts mixtes (sapinière à bouleau blanc, sapinière à bouleau jaune), ensuite par la formation des érablières. À partir d'environ 7500 ans AA, le climat est devenu plus chaud et plus humide : c'est l'Optimum climatique holocène, appelé aussi Hypsithermique. Ces conditions plus chaudes qu'aujourd'hui (d'environ 1 à 2 °C) ont perduré jusque vers 4000-3000 ans avant nos jours. Cette époque chaude est celle de l'arrivée et du déploiement des arbres thermophiles caractéristiques des érablières du sud du Québec, comme le tilleul, le noyer, la pruche ou le caryer. Les conditions plus clémentes et l'arrivée d'un cortège d'arbres caducifoliés ont eu pour conséquence de réduire la fréquence des feux de forêt. Certains arbres étaient alors plus abondants qu'aujourd'hui, notamment le pin blanc (vers 7000-5000 ans AA lors de la sapinière à bouleau jaune) et la pruche (vers 6500-5000 ans AA au sein des érablières). Le pin blanc a alors étendu son aire de répartition d'environ 70 km plus au nord de sa limite actuelle en Abitibi. Pour leur part, les populations de hêtre à grandes feuilles se sont développées un peu plus tard. La formation des premières érablières date d'environ 8000 ans AA en Montérégie et de 7000 ans dans la région de Québec. L'érable à sucre était néanmoins déjà présent avant ces dates. Des charbons de bois d'érable à sucre trouvés dans les sols d'une érablière dans la réserve écologique de Tantaré au nord de Québec montrent que cet arbre était présent au nord du Saint-Laurent entre 9400 et 9000 ans AA, très peu de temps après le retrait de la mer De Champlain. Encore une fois, la fermeture des forêts ne s'est pas produite partout de façon synchrone. Par exemple, elle fut

particulièrement tardive à l'île d'Anticosti où les sapinières à épinette blanche, telles que nous les connaissons aujourd'hui, se sont formées il y a seulement 4000 ans, soit plus de 4500 ans après l'arrivée des premiers arbres sur l'île.

Vers 5000 ans AA, les limites actuelles des domaines bioclimatiques du sud du Québec sont généralement atteintes. Dans la région de la ville de Québec, l'érablière à tilleul est présente depuis au moins 4550 ans, d'après l'analyse pollinique de la tourbière de la Base de plein air de Sainte-Foy. Au cours des derniers millénaires, ce sont surtout des modifications dans l'abondance de certaines espèces qui surviendront. Le cas le plus notoire est celui du déclin de la pruche de l'Est vers 4800 ans avant nos jours. Abondantes entre 6000 et 5000 ans AA, les populations de pruches ont été grandement décimées dans l'ensemble de l'est de l'Amérique du Nord, et ce, de façon très rapide. Les travaux de Louise Filion et de Najat Bhiry du Département de géographie de l'Université Laval ont permis d'attribuer ce déclin à l'activité d'insectes défoliateurs, notamment l'arpenteuse de la pruche, grâce à la découverte, dans un dépôt de tourbe à Saint-Flavien-de-Lotbinière, d'aiguilles broutées et de restes fossiles (capsules céphaliques) de cet insecte. D'autres espèces arborescentes ont alors profité des espaces laissés disponibles par la pruche, notamment le hêtre, le chêne rouge et le bouleau jaune. Après quelques siècles, la pruche de l'Est a connu une nouvelle recrudescence sans toutefois redevenir aussi abondante qu'auparavant.

Après l'Optimum climatique, on note depuis environ 3000 ans un refroidissement du climat. Il s'agit du Néoglaciare, dont l'épisode le plus froid est le Petit Âge glaciaire survenu entre les années 1450 et 1850. Le Néoglaciare est notamment caractérisé par une légère augmentation des conifères boréaux et d'une nouvelle recrudescence des feux de forêt.

Les derniers siècles sont surtout marqués par l'empreinte des activités humaines. Dans l'ensemble des diagrammes polliniques du sud du Québec, l'abondance de la plupart des arbres diminue en raison, entre autres, du défrichement des terres pour l'agriculture. En revanche, on note l'apparition d'un cortège de nouvelles espèces, surtout herbacées, associées aux activités humaines : les plantes rudérales. Ce sont notamment l'herbe à poux, le plantain, l'oseille et le maïs. Les espèces rudérales constituent un repère stratigraphique et temporel : leur apparition dans les diagrammes indique l'installation de l'Homme dans la région du lac ou de la tourbière.

L'analyse pollinique permet une meilleure compréhension de l'évolution des écosystèmes sur une échelle de temps supérieure à celle de l'observation humaine. Comprendre le passé pour mieux prédire l'avenir des écosystèmes, voilà l'une des missions fondamentales de la palynologie et de l'analyse pollinique.



À gauche, Émilie Lessard, à droite, Andrée-Anne Pharand, étudiantes au baccalauréat en géographie.

Histoire forestière de Québec

Depuis la création du comptoir de Québec en 1608, l'essor économique et le développement de la ville sont intimement liés au bois et à la foresterie. Que ce soit au quotidien pour des besoins domestiques ou à des fins commerciales, le bois participe activement à la construction de la ville, à son économie et à l'édification de son imaginaire collectif. En fait, l'économie du bois a imprégné le développement urbain de Québec laissant de magnifiques parcs, le souvenir des luxueuses villas des marchands de bois, certaines agglomérations ouvrières, quelques édifices et une toponymie singulière. Même la superficie de la ville a été élargie progressivement vers le fleuve à cause de l'activité économique liée au bois. Mais cette histoire marquante avec ses ouvriers, ses grands voiliers, son commerce et le fourmillement du port s'est estompée dans notre mémoire.

À travers ses activités et la vie des individus et des communautés qui l'ont habitée, vous êtes invités à découvrir six époques de la ville de Québec : d'abord celle marquant les débuts de l'économie du bois sous le Régime français (XVII^e siècle - 1763), puis la période florissante du bois équarri à l'époque coloniale anglaise (1763 - milieu du XIX^e siècle), suivie d'une période de transition vers le bois de sciage et le marché américain (milieu du XIX^e siècle - 1870), de la première crise majeure de l'industrie forestière et de l'amorce du mouvement de conservation de la forêt (fin du XIX^e siècle), de la naissance de l'industrie des pâtes et papiers et de la foresterie scientifique (début du XX^e siècle) et finalement l'époque actuelle avec le développement de l'appareil gouvernemental, des centres d'enseignement et de recherche et l'industrie de la transformation secondaire en général. Bon voyage dans le temps et dans notre histoire collective !

L'Arbre souvenir du 400^e

À l'occasion de l'évènement L'Arbre souvenir du 400^e organisé par le Conseil de l'industrie forestière du Québec, un document intitulé Québec, ville de bois a été produit en collaboration avec le CERFO et la Société d'histoire forestière du Québec. Le document est disponible à l'adresse :

www.cifq.qc.ca/400/html/historique/index.php



La forêt que l'on pense

par **Martin Hébert**Professeur, Département d'anthropologie
Université Laval

Nous sommes en septembre 2003, au Centre des congrès de Québec. Plusieurs centaines de personnes sont assises dans une grande salle et discutent tranquillement entre elles en attendant que le premier conférencier de cette séance plénière prenne la parole. Chercheurs, fonctionnaires, industriels et représentants d'ONG de 137 pays se sont rassemblés ici pour prendre part au prestigieux Congrès forestier mondial, douzième édition. Le secrétaire général du Congrès s'avance sur l'estrade. Instantanément, son visage apparaît sur les écrans géants. Il se place derrière le lutrin et considère longuement la salle. Les conversations s'estompent. Il se penche vers le micro et prononce les paroles suivantes : " Nous vous demandons, pour aujourd'hui, d'oublier votre poste important, d'oublier vos responsabilités, d'oublier votre veston et votre cravate et de redevenir un enfant. Nous vous demandons de rêver... "

Ce valeureux appel à l'imaginaire suscita plusieurs tortillements d'inconfort dans l'auditoire. Des participants consultèrent leur programme pour s'assurer qu'ils n'étaient pas tombés par mégarde dans un séminaire de croissance personnelle. Chez d'autres, on put voir les épaules tomber de quelques centimètres : " Catastrophe ! ", semblaient-ils se dire, " seul le rêve peut nous sauver maintenant ". Un troisième groupe, inspiré, hocha la tête avec un air approbateur. Il s'imaginait déjà gambadant en plein éden forestier...

Le scepticisme, le pessimisme et l'utopisme débridé sont trois réactions communes chez ceux à qui l'on propose de s'intéresser sérieusement au rôle des imaginaires dans notre rapport aux territoires forestiers. L'imaginaire a mauvaise presse, et ce, depuis fort longtemps. Platon, dans sa *République*, parlait déjà d'expulser sans aucune autre forme de procès les poètes de la Cité. Il considérait ces fabricants de mensonges comme les pires ennemis de l'ordre public; des fauteurs de trouble qui nous détournent de l'idéal de politiques fondées exclusivement sur ce qui peut être " compté, pesé et mesuré ". Faisant écho à cet appel lancé il y a plus de 2300 ans, les forestiers, les titulaires de territoires et les fonctionnaires ont, de tout temps, voulu comprendre le domaine forestier par de telles opérations de quantification. Pensons à cet article écrit par un auteur, qui crut bon de s'affubler du pseudonyme " Sylvanus ", paru en 1929 dans *La forêt et la ferme*, intitulé rien de moins que " La valeur de la forêt en dollars et en cents ".

Faire tenir un objet pour un autre... n'est-ce pas la définition la plus élémentaire de l'imaginaire ? Comment, ayant chassé les créateurs de métaphores à grands coups de balai de la Cité, nous retrouvons-nous subitement en train de prendre leur place ? Pour répondre à cette question, je vous propose une petite expérience. Platon demande de compter, alors comptons. Fermez les yeux et imaginez-vous une pomme, puis deux pommes, trois, quatre, cinq et ainsi de suite. Rapidement, vous en viendrez à ne plus imaginer

Martin Hébert est professeur d'anthropologie à l'Université Laval. En 2007, il a dirigé un numéro spécial de la revue Recherches amérindiennes au Québec intitulé Les Premières Nations et la forêt. Il vient également de publier, en codirection avec Pierre Beaucage, un ouvrage intitulé Images et langages de la violence en Amérique latine, aux Presses de l'Université Laval.

des pommes individuelles en quantité numériquement exacte, mais simplement " beaucoup " de pommes. Nous pouvons nous équiper d'un super ordinateur capable de dénombrer un gogol de pommes, il n'empêche que, dans notre esprit, il s'agira encore de " beaucoup " de pommes à moins que nous ne commençons à avoir recours à des symboles et à des métaphores. Un gogol de pommes est 10^{100} pommes (ce qui n'est guère plus éclairant) ou, si vous voulez, l'équivalent de si nous prenions toute la matière de l'univers et la transformions en pommes...

L'histoire de notre rapport aux territoires forestiers est incomplète, et probablement incompréhensible, sans une histoire des symboles et des métaphores que nous utilisons pour parler de ces réalités extrêmement complexes. Il y a quelques années, alors que je faisais une entrevue avec un leader des Premières Nations, je lui ai annoncé que l'objectif de ma recherche était d'étudier " les imaginaires de la dépossession relatifs aux territoires forestiers au sein des Premières Nations ". Mon répondant resta interloqué avec raison : " Imaginaire ? ", dit-il, " il n'y a rien d'imaginaire dans cette dépossession ! Elle est bien réelle ! " Avant qu'il n'empoigne son balai pour me jeter hors de sa Cité, je dus donner quelques explications. Nous pouvons parler d'un épisode de dépossession : par exemple étudier les lettres que reçurent Georges et Raymond Sioui en 1900 les accusant d'être entrés illégalement dans le parc des Laurentides et les menaçant que " Pour cette fois [le commissaire] ne procédera pas contre vous [...] mais que si l'offense se répète que vous soyez trouvés chassant ou tendant des pièges dans le Parc, la loi suivra son cours¹. " Nous pourrions ajouter à cet acte d'intimidation un autre, disons l'arrestation de Félix Gros-Louis et de Pierre Sioui en 1910, puis un autre, l'arrestation de Daniel Gros-Louis en 1917 et ainsi de suite. Nous pourrions en ajouter jusqu'à ce que ces épisodes en viennent à s'inscrire dans un processus historique qui s'étend sur des siècles : la Dépossession, grand " D ". Parler de la Dépossession " grand D ", c'est parler des événements, d'un événement en particulier, c'est parler du processus. Il s'agit là d'un rapport dans l'imaginaire que l'on nomme une synecdoque, c'est-à-dire, littéralement, " compréhension simultanée ", donc comprendre et exprimer simultanément la partie et le tout. Tout un imaginaire pour comprendre et faire vivre socialement quelque chose de néanmoins bien réel...

L'imaginaire est ce par quoi nous donnons un sens au passé, ce à travers quoi nous nous approprions la complexité naturelle et sociale du présent et, oui, aussi ce par quoi nous faisons quelques excursions dans l'avenir à l'occasion. Alors pas besoin de retrouver votre enfant intérieur, pas besoin d'oublier vos postes importants ou de dénouer votre cravate... vous êtes déjà en train de rêver la forêt.

1. Trudel, F., 1979, *Une bibliographie annotée sur le caribou (rangifer tarandus) du Québec-Labrador*, Québec, Université Laval, p.56.

PIERRE DORION



Premier directeur du Service de la recherche au ministère des Terres et Forêts

Le 1^{er} avril 1967, le ministère des Terres et Forêts du Québec (MTF) formait le Service de la recherche. On avait alors confié à Pierre Dorion les responsabilités de conduire les recherches nécessaires à l'aménagement rationnel et à la saine utilisation des richesses territoriales et forestières. Aussi, il devait voir à la création et à la gestion des forêts expérimentales ainsi qu'à la coordination et à la diffusion de l'information des recherches effectuées au Ministère ou avec l'aide de celui-ci.

Quatre décennies plus tard, la Direction de la recherche forestière (DRF) est devenue un important centre de recherche qui compte sur une équipe de plus de 150 personnes, parmi lesquelles figurent près de 40 chercheurs. Les travaux de recherche de la DRF portent sur la sylviculture et le rendement des forêts naturelles et des plantations, la modélisation du rendement des forêts et le travail forestier. Ils ont également pour objet l'amélioration génétique, la production de semences et de plants, l'écologie, les écosystèmes et l'environnement forestier. Pour mener à bien son mandat, la DRF a établi plus de 9 000 dispositifs et parcelles expérimentales répartis sur l'ensemble du territoire forestier québécois. Elle subventionne également une quarantaine de projets de recherche universitaire dont les travaux, importants pour le Ministère, sont complémentaires à ceux de la DRF ou occupent des créneaux dans lesquels celle-ci ne s'implique pas.

Pierre Dorion a été le premier directeur du Service de la recherche du ministère des Terres et Forêts en 1967. Dans cette entrevue accordée à la SHFQ, monsieur Dorion nous raconte un épisode important de sa vie, soit la période de sa formation comme étudiant en génie forestier, ses stages, son passage au ministère de la Colonisation et finalement la création du Service de la recherche au MTF. Cette entrevue couvre approximativement la période de 1958 à 1970 et fut réalisée en juin 2008 à sa résidence de Sillery.

SHFQ : Bonjour Monsieur Dorion. Tout d'abord, nous aimerions savoir en quelle année vous avez fini votre formation.

P.D. : J'ai fini mon baccalauréat en génie forestier en 1958.

SHFQ : Chez vous, c'était perçu comment ?

P.D. : Moi, j'étais dans un milieu médical. Mon père était médecin, son frère était dentiste, son autre frère était optométriste et mon grand-père Dorion était médecin aussi. Mon père et mon grand-père aimaient beaucoup la nature. Mon grand-père avait fait construire un chalet à Charlesbourg vers 1912. Mon père en a fait construire un en 1937 et mes deux oncles en avaient aussi dans les environs. Nous y passions l'été. En hiver, tous les dimanches après-midi, mes parents nous amenaient au chalet et nous allions faire du ski sur les terres de cultivateurs.

La médecine générale était pour mon père une profession de dévouement. Tous les matins, il visitait ses patients à domicile. Pendant les repas, il acceptait de parler à ses clients au téléphone. En fin de semaine, il devait souvent partir subitement pour se rendre au chevet d'un malade. Moi, je n'étais pas assez charitable pour ça ! Et je n'avais pas envie non plus d'être toujours aux prises avec des gens qui ont des problèmes. Donc, lorsque je fus en philosophie II - c'est à cette étape qu'on choisissait sa profession -, sur 83 finissants, j'ai été le seul à choisir le génie forestier !

SHFQ : Ce choix est tellement unique, il a été déclenché par quoi ?

P.D. : Le Séminaire invitait des représentants des professions à venir expliquer à ses finissants ce qu'était le droit, le service diplomatique, etc. Un jour arrive un dénommé Zéphirin Rousseau (fig. 1) qui était ingénieur forestier et arpenteur-géomètre. Lui, il aurait vendu des réfrigérateurs à des Inuit ! Le génie forestier nous a été présenté comme étant la profession qui englobe tout ce qui concerne la forêt. Dans le génie forestier, on peut se spécialiser en entomologie ou en pathologie forestière, mais on peut se spécialiser aussi en produits forestiers ou en économie forestière et ne jamais mettre les pieds en forêt; mais le cœur de tout cela, c'est l'inventaire, l'écologie, l'aménagement, la sylviculture, le reboisement. Moi, j'ai trouvé cela extraordinaire; l'objet de ma carrière, ce sera la forêt.

SHFQ : Et là, vous avez fait la rencontre de vos premiers professeurs ?

P.D. : Il y en avait de toutes sortes. Nous avions des professeurs à plein temps et d'autres à temps partiel parce qu'ils étaient chercheurs au gouvernement fédéral, au ministère de l'Agriculture ou au ministère des Affaires du Nord et des Ressources naturelles. Il y en avait aussi du gouvernement du Québec et de l'industrie et d'autres qui étaient ingénieurs-conseils. C'est ainsi que nous entendions parler de ce qui se passait à chaque endroit. Beaucoup de professeurs étaient d'anciens fonctionnaires aux Terres et Forêts.

SHFQ : Aviez-vous des stages à faire ?

P.D. : Oui. Durant les vacances d'été, il fallait accumuler neuf mois de cléricature afin de pouvoir obtenir notre droit de pratique dès l'obtention de notre baccalauréat. Il s'agissait de travailler sous la

direction d'un ingénieur forestier à des questions forestières. Je suis entré en 2^e année à l'université comme tous ceux qui avaient obtenu un baccalauréat ès arts ou qui avaient fait une treizième scientifique. Avant d'entrer à l'université, je ne connaissais pas le monde forestier. Quand Zéphirin Rousseau est venu nous parler du génie forestier, je ne savais même pas que ça existait ! Mais mon père avait, parmi ses clients, un ingénieur forestier nommé Jean Smith qui était chef du Bureau de sylviculture et de botanique au MTF. Donc, mon père a parlé de moi à Jean Smith qui m'a engagé pour mon premier travail d'été en 1955. J'ai été le premier étudiant qu'il a eu l'autorisation d'engager durant l'été. Il faisait l'inspection des places-échantillons permanentes que les compagnies devaient faire pour leur plan d'aménagement. J'ai passé l'été à voyager à travers la province de Québec dans les concessions forestières.

SHFQ : C'est ce qui était votre stage ?

P.D. : Oui, c'était mon premier travail d'été. Durant les étés 1956 et 1957, j'ai été engagé à titre d'étudiant par la Division de biologie forestière du ministère de l'Agriculture du Canada. En 1956, j'ai été affecté aux recherches relatives à la mouche à scie du pin gris de Swaine à Clova et, en 1957, j'ai travaillé à New Richmond aux inventaires de la tordeuse des bourgeons de l'épinette sous la direction du Dr J.-Robert Blais, ing. f.

Ma thèse de finissant en génie forestier a porté sur l'aspect économique de la prolongation des arrosages contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette en Gaspésie. Je l'ai faite sous la direction de M. Fernand Boutin. Quand j'ai fini mon cours, les professeurs trouvaient qu'il y avait très peu d'ingénieurs forestiers au Québec qui s'étaient spécialisés en économie forestière.

SHFQ : Ça a toujours été un problème...

P.D. : Paul-Émile Lachance (fig. 2) avait obtenu un doctorat en économie forestière de l'Université du Michigan à Ann Arbor. À la Faculté de génie forestier, nous avons eu un cours d'économie d'un professeur de la Faculté des sciences sociales. Comme il y avait des options dans les dernières années, les autorités de la Faculté avaient décidé que Michel Duchesneau et moi pourrions aller suivre des cours d'économie à la Faculté des sciences sociales, qui était à ce moment-là sur la rue de l'Université, près de la basilique et du Séminaire. Nous sommes donc allés là suivre un cours de macro-économique et un cours de micro-économique. Pour cela, ils nous avaient exemptés de certains cours de génie forestier. Il fallait partir du génie forestier sur la cité universitaire à 9 h 50 pour arriver aux Sciences sociales à 10 h 10. Au retour, il y avait un problème, puisque

le cours finissait à 11 h dans le Vieux-Québec et qu'il aurait fallu être de retour en génie forestier pour le cours de 11 h. Pour ce faire, je m'étais acheté une Volkswagen neuve et nous avons eu la permission d'arriver vingt minutes en retard pour le cours d'Omer Lussier en législation forestière. C'est comme ça que nous avons eu de bonnes notions en économique.



Après ma graduation, les autorités de la Faculté m'ont offert de m'envoyer aux États-Unis pour me spécialiser en économie forestière. Les cours que nous avons eus n'étaient pas vraiment appliqués à la foresterie, c'était plutôt des cours généraux. Je préférais travailler d'abord dans ce domaine avant d'aller me spécialiser aux États-Unis. Il y avait un service au gouvernement du Québec, qui s'appelait le Service des études économiques. C'était au ministère de la Colonisation. M. Théodore Mercier (fig. 3), secrétaire de la Corporation des ingénieurs forestiers, en était le chef. Il m'a engagé. En 1958, je suis donc entré au ministère de la Colonisation, mais la colonisation n'était plus à la mode. Le Service comportait deux parties : la première était celle des ingénieurs classificateurs qui étudiaient s'il valait la peine d'ouvrir une paroisse agricole, la deuxième était celle des études de paroisses marginales. J'ai été affecté à cette dernière section dont Lucien Mercier était le chef. J'ai fait deux ans là avant d'obtenir une bourse du MTF pour aller à l'Université du Michigan en même temps que Michel Duchesneau.

SHFQ : Quand vous étiez au ministère de la Colonisation, des villages ont-ils été fermés parce qu'ils n'étaient plus rentables ?

P.D. : Le premier été, j'ai été affecté à l'étude de la municipalité de St-Paul-de-Montminy, dans le comté de Montmagny (fig. 4). Ça n'allait pas si mal. Il y avait une vieille partie, mais aussi deux rangs de colonisation plus récente dans le canton Rolette. Nous avons passé l'été suivant en Abitibi, d'abord à la colonie de Guyenne qui était très spéciale. Elle avait un syndicat coopératif, une scierie et des permis de coupe en forêt. Ça marchait pas mal, leur affaire. Il y avait des groupes de travail pour le labour, le drainage, etc. Même si chaque colon avait sa ferme et sa maison, les travaux se faisaient de façon coopérative. L'autre partie de l'été, nous sommes allés à St-Hyacinthe-de-Despinassy. Là, il y avait des maisons abandonnées, une belle église cependant, mais la colonie a été abandonnée quelques années après. Des étudiants travaillaient pour nous à la classification des sols, à l'inventaire forestier et à l'étude économique de la paroisse. L'un d'eux a répondu un jour à des gens du village qui lui demandaient s'il travaillait pour la Colonisation : " Oui, on travaille pour la colonisation, mais on est contre ! "

SHFQ : Parce qu'eux voyaient bien que les sols agricoles ne pouvaient être rentables à long terme et que c'était mieux d'être une forêt...

P.D. : Oui.

SHFQ : C'est le combat entre les ingénieurs forestiers et les agronomes.

P.D. : Ça oui, c'est sûr.

SHFQ : Beaucoup de forestiers ont été déçus dans les années trente à cinquante. Ils voyaient les gens s'établir à de mauvais endroits pour l'agriculture, mais devaient suivre ce que le gouvernement croyait bon.



Pierre Dorion

SHFQ : Parce qu'eux voyaient bien que les sols agricoles ne pouvaient être rentables à long terme et que c'était mieux d'être une forêt...

P.D. : Oui.

SHFQ : C'est le combat entre les ingénieurs forestiers et les agronomes.

P.D. : Ça oui, c'est sûr.

SHFQ : Beaucoup de forestiers ont été déçus dans les années trente à cinquante. Ils voyaient les gens s'établir à de mauvais endroits pour l'agriculture, mais devaient suivre ce que le gouvernement croyait bon.

P.D. : Nous préconisons la sylviculture parce que pratiquement tous les cultivateurs avaient un boisé de ferme. Certains avaient même un lot à bois complet de cent acres dans d'autres rangs de la paroisse et même deux, trois ou quatre lots. Les renseignements forestiers que fournissait le ministère des Terres et Forêts, ce n'était pas suffisant. Si le gouvernement donnait de l'aide pour semer toutes sortes de plantes agricoles, nous croyions qu'il aurait dû offrir aussi de l'aide pour planter des arbres et faire de la sylviculture.

SHFQ : Y avait-il un marché ?

P.D. : Eh bien, il y eut la fameuse loi de Bona Arsenault (1961), qui permettait au lieutenant-gouverneur en conseil de réglementer l'achat des bois à pulpe coupés par des agriculteurs et des colons.

SHFQ : Ça ressemble au Livre vert...

P.D. : En 1958, quand j'ai terminé mon cours d'ingénieur forestier, les compagnies forestières engageaient peu de nouveaux ingénieurs parce qu'il y avait une espèce de crise dans les pâtes et papiers. Même si nous étions peu de finissants - 16 en foresterie et 2 en arpentage -, c'était difficile de trouver un emploi. Mais, heureusement, ça a commencé à ouvrir aux Terres et Forêts. Plusieurs de mes confrères y sont allés.

Quand, sous Jean Lesage, la Colonisation a été unie à l'Agriculture, on a commencé à parler d'aménagement rural et de développement des forêts privées. Alors, j'ai été affecté à l'inventaire forestier des forêts privées. On faisait ça par plan conjoint. C'était l'Union catholique des cultivateurs qui défendait les petits propriétaires forestiers. Ses territoires correspondaient à ceux des diocèses. Le premier inventaire réalisé a été celui du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Puis est arrivé l'Inventaire des terres du Canada, l'ITC, un programme fédéral qui classait les terres selon leurs possibilités pour l'agriculture, la forêt et la récréation. Pour la faune, il y avait deux cartes : une pour les ongulés et l'autre pour la sauvagine. J'ai été assistant-coordonnateur forestier de l'Inventaire des terres du Canada au Québec. (fig. 4)

À mon sens, l'évènement le plus important de cette période a été la nomination de M. Fernand Boutin au poste de sous-ministre des Terres et Forêts en 1962 ou 1963. Il a engagé au MTF Michel Duchesneau, dont les études de doctorat en économie forestière à l'Université du Michigan étaient terminées, et lui a confié la planification.

SHFQ : Puisque Fernand Boutin avait dirigé votre thèse, il vous a rapidement repéré ?

P.D. : C'est ça. M. Boutin avait décidé de moderniser le ministère : il a fait adopter un nouvel organigramme. Auparavant, il y avait des sections, des divisions et des services. Les chefs de service dépendaient directement d'un sous-ministre. Il n'y avait pas de direction ni de direction générale. En 1966, la Direction générale du domaine territorial a regroupé quatre services qui concernaient les terres et l'arpentage, la Direction générale des bois et forêts a regroupé sept services forestiers, et M. Boutin a aussi créé la Direction générale de la planification qui comprenait quatre nouveaux services : celui de la formation technique, à Duchesnay, celui de l'aménagement régional, celui des études économiques et celui de la recherche où il n'y avait pas encore d'employés.

Il restait toujours le Service de la recherche à organiser et qui n'avait pas de directeur. Michel Duchesneau m'a demandé d'en prendre la direction. Je ne voulais pas, car je voulais terminer ma thèse de doctorat sur le rôle de la forêt dans le développement rural au Québec. Depuis 1964, j'étais aussi chargé de donner le nouveau cours d'aménagement régional et d'introduction à l'aménagement polyvalent des forêts à l'École des gradués et je dirigeais des thèses. M. Duchesneau avait demandé au Dr Bernard Bernier de prendre la direction du Service, mais ce dernier préférait rester professeur à la Faculté. J'ai fini par dire oui à une condition : je serais à temps partiel adjoint au directeur de la recherche. J'ai donc été classé dans la nouvelle catégorie d'adjoints aux cadres supérieurs, qui avait été créée après la grève des professionnels au gouvernement du Québec. En fin de compte, ma thèse, je ne l'ai jamais finie ! Et j'ai donc fondé le Service de la recherche en 1967.



Pierre Dorion



Zéphirin Rousseau



Paul-Émile Lachance



Théodore Mercier

SHFQ : Vous avez été le premier à embaucher une femme ingénieure forestière au gouvernement du Québec ?

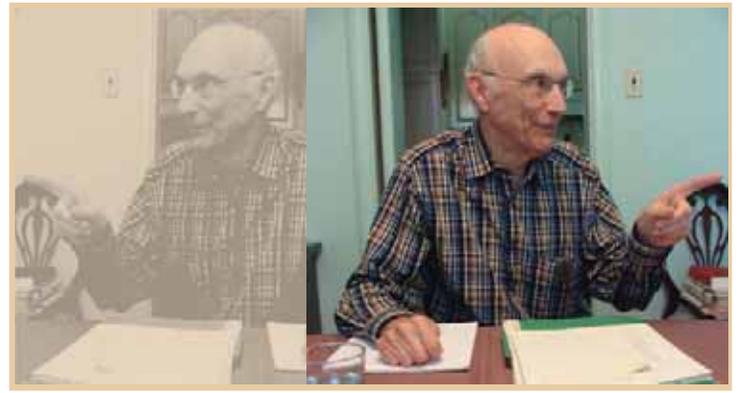
P.D. : Oui, Lise Robitaille, alors que nous étions encore à l'édifice Lafayette sur le boulevard Charest, à St-Roch.

SHFQ : Vous l'avez embauchée pour quelle fonction ?

P.D. : Nous l'avons engagée pour avoir plus de chercheurs en sylviculture. Je lui ai confié les recherches sur la sylviculture des feuillus tolérants. Une autre chose nous intéressait aussi beaucoup : les forêts expérimentales et les stations forestières.

SHFQ : La station forestière de Duchesnay, par exemple ?

P.D. : Cette station était importante, mais l'enseignement forestier a été retiré de la juridiction du Ministère lorsqu'il a été confié à certains cégeps et écoles secondaires. Le Service de la formation technique a alors cessé d'exister. Puis, nous avons voulu créer des stations forestières, des forêts d'enseignement et de recherche et des blocs expérimentaux appelés ensuite des secteurs expérimentaux et finalement des forêts d'expérimentation pour protéger les superficies sur lesquelles les chercheurs prenaient des mesures. Ce qui m'intéressait, c'était d'avoir des forêts pour lesquelles nous pourrions faire des plans d'aménagement qui tiendraient compte de toutes les ressources, des aspects économiques et de différents produits. Mais j'espérais avoir un jour dans notre Service de recherche des chercheurs en produits forestiers, en économie forestière, en sylviculture, en fertilisation, en reboisement, etc. Je me disais qu'il y aurait un régisseur de la forêt expérimentale ou un directeur de la station forestière qui serait chargé de considérer les conseils de tous ces spécialistes et de les attirer pour effectuer de la recherche sur les lieux. Ça n'a jamais fonctionné comme cela malheureusement. Il n'y a pas eu de réseau. Pourtant, à notre suggestion, la Loi sur les forêts de 1986 contient un chapitre sur l'aménagement forestier à des fins d'expérimentation, d'enseignement et de recherche, qui traite des forêts d'expérimentation, des forêts d'enseignement et de recherche et des stations forestières. Tout ça pour répondre à votre question concernant Lise Robitaille ! Je l'ai affectée à Duchesnay comme chercheuse sur les feuillus tolérants. Puis est arrivé le problème des pluies acides que l'on soupçonnait d'être la cause du dépérissement des érablières.



SHFQ : Donc, elle a développé une expertise ?

P.D. : Oui. Ses recherches l'ont amenée à participer à des conférences internationales. Ainsi, en 1985, elle a reçu une invitation personnelle du premier ministre du Québec et du gouverneur du Massachusetts à présenter un exposé sur l'effet des dépôts acides sur les érablières au Québec, à l'occasion de la tenue de la Conférence internationale sur les pluies acides qui s'est tenue au Château Frontenac. Cet événement était parrainé par la Conférence des gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres des provinces de l'Est du Canada. Elle a aussi présenté un exposé à Scarborough en Ontario lors d'un atelier de recherches avancées de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord qui regroupait des participants des États-Unis et de plusieurs pays européens. Mais, pauvre Lise, elle a eu une tumeur au cerveau et en est morte.

SHFQ : Vous avez terminé votre carrière en quelle année ?

P.D. : Au début de 1991, après 32 ans de service.

SHFQ : Quelles sont vos plus grandes sources de fierté au moment de votre direction du Service de la recherche du MTF ?

P.D. : Il s'est réalisé bien des choses, il n'y a pas de doute là-dessus. J'ai été associé à plusieurs études fondamentales concernant la politique forestière, l'organisation du MTF, les taxes foncières et, avec Fernand Côté, la possibilité de créer au Québec des groupements forestiers. J'ai aussi participé à la création du Conseil de la recherche et du développement forestier et du Conseil consultatif des réserves écologiques, organismes dont j'ai fait partie durant plusieurs années.

SHFQ : Vous avez joué un rôle fondamental dans la politique forestière. Votre service était considéré important au sein du Ministère ?

P.D. : Oui. L'idée, c'était qu'il fallait davantage de recherches forestières au Québec. Il existait déjà des organismes de recherche canadiens. Nous avons d'ailleurs réussi à amener à Québec le Laboratoire des produits forestiers qui était à Ottawa. Le gouvernement du Canada et les industries forestières avaient leurs organismes de recherche, mais pas le gouvernement du Québec, propriétaire des forêts publiques. Il lui fallait cependant prendre des décisions continuellement sur les meilleures bases scientifiques possibles. Il fallait donc un organisme de recherche à l'intérieur du Ministère pour que les chercheurs soient en contact avec les administrations régionales et les services centraux; il fallait au moins avoir de l'échange de personnel, de la collaboration, de la communication. Je pense que ça a vraiment rempli ce rôle et il faut que ça continue.



La Société d'histoire forestière du Québec est fondée sur le principe d'un centre de documentation virtuel. Elle réunit, dans son site Web, un ensemble de documents historiques appartenant à des institutions publiques et à des particuliers qu'elle numérise et dépose à l'intérieur d'un fonds d'origine numérique. De cette manière, la SHFQ conserve et associe ces documents qui se trouvent sur différents supports : manuscrits, iconographiques, cartographiques et sonores. Ces derniers proviennent de sources du passé et de la mémoire vivante que la SHFQ reclasse par la suite à l'intérieur de fonds thématiques intitulés les fonds SHFQ. À l'intérieur de sa revue, la SHFQ présentera certains de ces fonds.

Fonds SHFQ - Protection des forêts contre le feu

Le fonds Protection des forêts contre le feu est le premier grand fonds que la Société d'histoire rend disponible à ses membres. Il est le fruit de près de dix ans de recherche qui ont mené, il y a quelques années, à la rédaction d'un livre, disponible sur notre site Web, et à une série télévisuelle pour le canal Historia : Feux de forêt : une histoire du Québec. La Direction de l'environnement et de la protection des forêts et la Société de protection des forêts contre le feu sont les deux principaux partenaires qui ont assuré la mise en ligne des documents. Nous trouvons à ce jour 1002 photographies anciennes, 466 lettres manuscrites du département des Terres de la Couronne, 576 rapports annuels, 45 articles de magazines, 6 thèses de licence d'étudiants en génie forestier, le premier manuel de protection des forêts et une entrevue avec un gardien de tours. L'ensemble couvre la période de 1867 à 2006.

Les fonds d'origine de la collection Protection des forêts contre le feu

Affiches de feux de forêt

La collection d'affiches sur les feux de forêt est la propriété de la SOPFEU. Le fonds inclut 101 affiches ayant été produites par les différents organismes privés et publics de protection des forêts contre le feu de 1881 à 1952.



Deux affiches de la Laurentian Forest Protective Association, organisation de concessionnaires chargée de la protection des forêts de la côte nord du Saint-Laurent, de Québec à la Basse-Côte-Nord.

Album photo de l'École de protection de Duchesnay

L'album photo de l'École de protection des forêts raconte en images les différentes étapes de la formation des gardes-feu à l'École de protection des forêts de Duchesnay. Le fonds inclut 308 photos.



Groupe d'étudiants vers 1950.

Historique : C'est en 1947 que cette école a été créée par les départements des Terres et Forêts et celui du Bien-être social et de la Jeunesse en vertu d'une entente fédérale-provinciale relative aux écoles professionnelles. La direction et l'organisation furent alors confiées à Georges-Henri Bernier, assistant-chef du Service de la protection et auteur du premier manuel de protection (le manuel est disponible en ligne).



Premier manuel de protection des forêts publié en 1948.

Une vingtaine de candidats étaient admis chaque année. Pour la plupart, ils étaient des gardes forestiers diplômés de l'École des gardes forestiers. En fait, le cours avait pour but de recruter des formateurs capables d'uniformiser les méthodes de protection et de transférer le savoir vers les différentes organisations de concessionnaires et gouvernementales de la province. Le cours, d'une durée de huit semaines, comprenait 160 heures de théorie et 140 heures de travaux pratiques. Les matières enseignées portaient plus spécifiquement sur le système de protection des forêts de la province, la pyrologie forestière, la prévention et la découverte des incendies, la législation, l'organisation, le combat des feux, la météorologie, l'entomologie et l'initiation au travail. Quant aux heures consacrées aux travaux pratiques, elles étaient occupées à l'érection des tours de bois et d'acier, à l'installation et à l'opération des lignes de téléphone et des postes de radio, à l'emploi et à l'entretien de l'outillage, au brûlage d'abatis, au combat des feux, à la préparation de plans d'organisation et à la rédaction de rapports.



Rapports annuels des Forest Protective Associations

Le fonds Rapports annuels des Forest Protective Associations relève du domaine public. Le fonds inclut 321 rapports annuels de différentes associations de protection des forêts de concessionnaires forestiers du Québec de 1912 à 1971. Ces rapports expliquent année après année, région par région, les différentes méthodes de prévention, de détection, de suppression et d'organisation pour la période de 1920 à 1960.

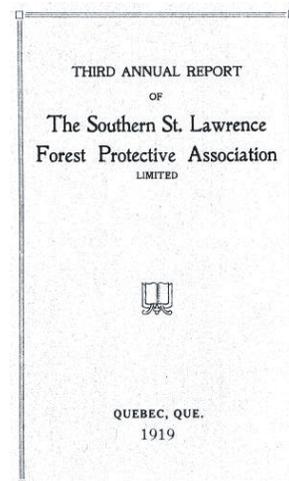
Historique : À partir de la décennie 1910, l'organisation de la protection fut envisagée sur une échelle dépassant la simple concession. L'établissement d'un réseau de tours d'observation reliées par ligne téléphonique à un centre de direction vint chambarder le modèle du " chacun pour soi " en vigueur depuis 1905. En 1911, avec la construction d'une première tour d'observation dans la région de Lanaudière (lac Ouareau), la porte s'ouvrait pour l'élaboration d'une nouvelle approche en matière de protection des forêts contre le feu. On envisagea alors de construire un système de détection rapide des feux appuyé sur des communications efficaces et des voies d'accès à la forêt bien entretenues. L'ensemble devait être conduit par une direction centralisée, capable de mobiliser des équipes d'intervention sur un vaste territoire. Pour implanter ce système et en diminuer le coût, les exploitants forestiers de la vallée mauricienne décidèrent de reprendre une vieille idée lancée en 1877 par le commissaire Pierre Garneau : la coopération.

La vallée de la rivière Saint-Maurice avait déjà été le théâtre d'expériences coopératives du genre entre concessionnaires. Elle était donc le meilleur terrain pour une nouvelle organisation coopérative de protection. Dès 1903, les principales compagnies de la région s'étaient associées pour créer la St. Maurice Boom & Log Driving Association afin de construire et d'exploiter un système de descente de billots de bois le long de la rivière. Cinq années plus tard, les membres de cette association, satisfaits de leur réalisation, se réunirent de nouveau pour mettre sur pied une patrouille de prévention des feux de forêt le long de la ligne de chemin de fer du Northern Transcontinental Railway. Finalement, en mars 1912, encouragés par la Quebec Limits Holder's Association, par l'Association forestière canadienne et par le Service de la protection des forêts du Québec, les concessionnaires décidèrent de se réunir encore une fois pour établir un système global de protection des forêts contre le feu.

Les différents intervenants du milieu forestier jugèrent cette association économique et viable. La revue officielle de l'Association forestière canadienne, *The Canadian Forestry Journal*, titra en mars 1913 : " St. Maurice Forest Protective Ass. THE MOST HOPEFUL STEP TAKEN FOR MANY YEARS IN CANADA ". L'auteur du texte concluait au succès de l'expérience : " Il était généralement admis [...] que le travail de pionnier de cette première association de protection contre les feux de forêt avait connu tellement de succès et avait produit de telles économies en effort et en argent que cette œuvre serait bientôt copiée dans tout le Canada. "

Au Québec, le message fut bien reçu et, en 1914, les compagnies forestières de la région de l'Outaouais se regroupèrent pour former la Ottawa Forest Protective Association. En 1917, d'autres régions leur emboîtèrent le pas avec la création de la Laurentian Forest Protective Association pour la Côte-Nord et le Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Southern St. Lawrence Forest Protective Association pour la rive sud du Saint-Laurent et la Gaspésie. Dans chaque cas, la St. Maurice Forest Protective Association mit son expertise à contribution. Ainsi, à l'été 1917, la quasi-totalité des concessions forestières (19 424 548 ha) étaient sous la protection de ces organismes. En 1918, elles se rassemblèrent sous le nom de Quebec Forest Protective Association, une association qui devint un lieu d'échange et de partage de connaissances en matière de protection.

Enfin, en 1924 et en 1927, deux autres associations vinrent compléter le tableau. La compagnie Price Brothers se dissocia d'abord des deux associations dont elle était membre (la Southern et la Laurentian) pour regrouper ses actifs dans une association qu'elle contrôlait entièrement : la Price Brothers Forest Protective Association. Par la suite, en 1927, la Canadian International Paper fit la même chose dans l'Outaouais en formant la Lower Ottawa River Forest Protective Association dont elle avait le contrôle à 70 %. Ces deux dernières associations vinrent compléter le mouvement de protection coopératif du Québec en activité jusqu'en 1972.



Ce fonds inclut les différents rapports annuels en provenance des organismes privés de protection des forêts contre le feu.

- St. Maurice Forest Protective Association
- Ottawa River Forest Protective Association
- Lower Ottawa Forest Protective Association
- Laurentian Forest Protective Association
- Southern St. Lawrence Forest Protective Association
- Price Brother Forest Protective Association

Album photo SMFPA

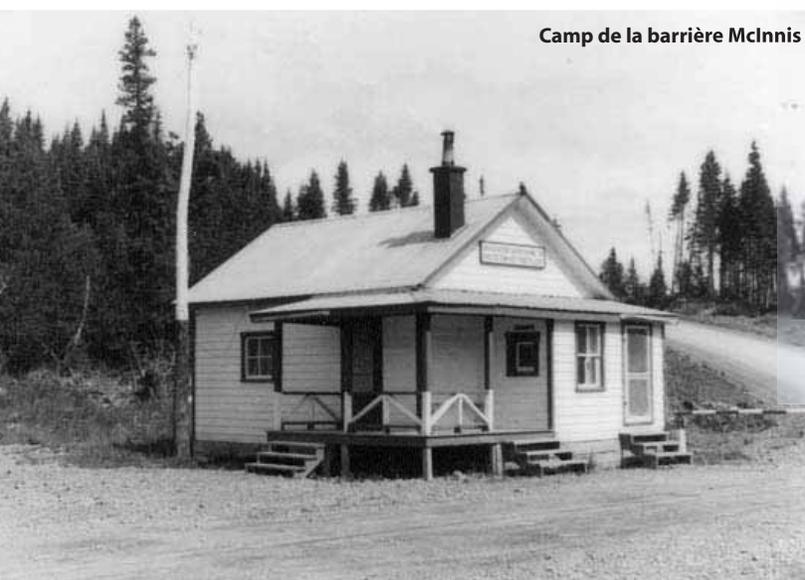
L'album photo de la St. Maurice Forest Protective Association est la propriété de la SOPFEU. Le fonds inclut 217 photos ayant été produites par l'association et représentant les différentes activités de prévention, de détection, de suppression et d'organisation de protection des forêts des années 1920 à 1960 pour la Mauricie.



Album photo de la SOPFEU Rimouski

L'album photo de la SOPFEU Rimouski est la propriété de la SOPFEU. Le fonds inclut 81 photos ayant trait aux activités de la Southern St. Lawrence Forest Protective Association et à la Société de conservation de la Gaspésie. Il couvre la période approximative de 1940 à 1981.

Camp de la barrière McInnis



Fonds Arthur-Plante

Fonds privé d'Arthur Plante, gardien de tours d'observation pour la St. Maurice Forest Protective Association de 1920 à 1960. Le fonds inclut six photos et une entrevue d'Arthur Plante réalisée en 1972 et racontant son expérience à titre de gardien de tours.



Vue de la tour du lac Sorcier gardée par Arthur Plante dans les années 1940.

Correspondance ancienne du ministère des Ressources naturelles

Le fonds de correspondance ancienne inclut 465 documents manuscrits, retranscrits ou photocopiés. La correspondance nous permet de comprendre l'émergence du système de protection entre 1869 et 1905 en donnant un aperçu des problématiques et des solutions mises en place entre les différents intervenants du milieu forestier et du département des Terres de la Couronne.

Honorable Robert Sheard
Ottawa

Sir,

I have the honor to acknowledge the receipt of the Petition of the Ontario and Quebec Lumber Association, dated the 29th Nov. Last, praying that immediate measures be adopted, to prevent the recurrence of fires which annually destroy large sections of the forests of the Provinces of Ontario & Quebec

Mémoire touchant la requête de l'Association de l'Ontario et de Québec sur les mesures à prendre afin d'empêcher les incendies dans les bois. 1877.

Fonds Jean-Marie-Lévesque

Archives personnelles de Jean-Marie Lévesque, gardien de barrière et mécanicien en 1946 pour la Southern St. Lawrence Forest Protective Association. Le fonds inclut quatre photos et une entrevue ethnographique retranscrite.



Cours du printemps à Amqui.

Fonds Michel-Blanc

Collection privée de Michel Blanc, Français d'origine, qui a débuté sa carrière comme gardien de tours à la Laurentian Forest Protective Association et la termina en 1991 comme gérant de la Société de conservation de la Côte-Nord. Le fonds inclut 23 photos et une entrevue ethnographique.



Michel Blanc, gardien de la Tourniquet

Rapports annuels des sociétés de conservation

Collection des rapports anciens des sociétés de conservation régionales. Les rapports annuels de l'ensemble des sociétés de conservation, au nombre de 195, ont été numérisés et déposés dans cette base de données, soit ceux de :

- Société de conservation de la Gaspésie
- Société de conservation de l'Outaouais
- Société de conservation du Nord-Ouest
- Société de conservation de la Côte-Nord
- Société de conservation du Sud du Québec
- Société de conservation Québec-Mauricie
- Société de conservation du Lac-Saint-Jean
- Fédération des sociétés de conservation

Rapports anciens du ministère des Ressources naturelles.



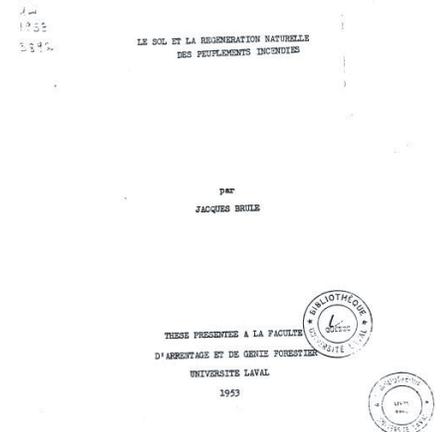
Rapports anciens du ministère des Ressources naturelles

La section des rapports anciens du ministère des Ressources naturelles donne accès à différents rapports et photographies présentés dans ces pages. Pour accéder aux documents spécifiques à la protection des forêts contre le feu, les membres doivent sélectionner le fonds d'origine Rapports anciens du ministère des Ressources naturelles et le fonds Protection des forêts contre le feu. De cette manière, les membres ont accès aux 47 rapports annuels du Service de la protection et aux 13 photographies extraites de ces rapports.

Le Service de la protection des forêts a été créé en 1905 par W. C. J. Hall. Il fut transféré entre les mains du premier ingénieur forestier, Gustave-Clodomir Piché, entre 1918 et 1924, désireux de réaliser d'importants travaux d'infrastructure. En 1924, les activités de protection redevinrent autonomes au sein du ministère des Terres et Forêts et furent dirigées par Henri Kieffer de 1924 jusqu'au milieu des années 1960. Le système atteignit son apogée au début des années 1950, alors que près de 3000 personnes étaient en charge de la protection et qu'un réseau de 500 tours d'observation scrutait l'horizon afin de détecter les débuts d'incendies.

Thèses de génie forestier

À ce jour, six thèses produites par les étudiants finissants de la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval et portant sur la protection des forêts contre le feu ont été rendues accessibles.



Fonds Willi-Bois

Ce fonds est constitué des archives privées de Willi Bois, garde-feu et inspecteur de la Southern St. Lawrence Forest Protective Association de 1917 à 1967.



Patrouille à bicyclette en 1917 près de la rivière Nouvelle en Gaspésie.

Merci à nos bénévoles

Depuis maintenant deux ans, Jean-François Legendre travaille bénévolement au développement de notre site Web et à la construction de notre moteur de recherche. C'est avec beaucoup de professionnalisme et de dévouement qu'il s'implique depuis le début à la SHFQ. L'équipe du personnel ainsi que le conseil d'administration soulignent fièrement sa contribution exceptionnelle.

Jean-François
Legendre

Merci Jean-François !

Denis Robitaille, Ph. D., président
Patrick Blanchet, directeur général

La forêt appartient à notre passé,
notre présent et notre avenir.

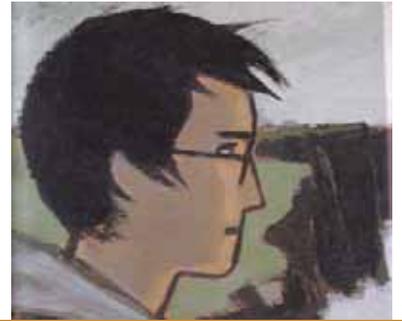
L'industrie évolue
avec la forêt... et pour
les générations futures.



Conseil de
**l'industrie
forestière**
du Québec

cifq.qc.ca

En attendant d'être des Harry Potter



Par Éric Alvarez

Pendant le débat lié à *L'Erreur boréale*, j'ai souvent pensé qu'un observateur extérieur ne le comprendrait pas. Comment, dans un pays forestier comme le Québec, avec une histoire forestière plus que centenaire, le fait de montrer des coupes à blanc, bien faites au demeurant, pouvait créer tout un émoi ? Pour utiliser une expression bien québécoise, du point de vue d'un observateur extérieur, notre réaction aurait dû être : " C'est quoi, le problème ? " Après tout, il y a une bonne centaine d'années qu'on fait des coupes à blanc ! Il suffit cependant de creuser juste un peu pour se rendre compte que la culture forestière et, en particulier, l'histoire forestière ne font pas partie de l'imaginaire collectif.

Si ce manque de connaissance ou d'intérêt par rapport à l'histoire forestière ne touchait " que " le grand public, ce serait déjà désolant en soi. Malheureusement, ça ne s'arrête pas là. Dans le monde forestier, on peut trouver plus facilement des exemples où l'histoire a été mise au rancart que des exemples où elle a été valorisée : pensons à la révocation des concessions forestières. Ce grand épisode d'amnésie collective a eu un impact considérable. Par exemple, dans les années 1970, soit dans les années où la révocation des concessions fut décidée, le gouvernement du Québec a investi dans l'installation d'un réseau de parcelles permanentes à l'échelle du Québec. Pourtant, depuis les années 1950, la Canadian International Paper (C.I.P.) et la Consolidated Paper Corporation Ltd, les deux principaux concessionnaires forestiers au Québec, disposaient chacun d'un réseau de parcelles permanentes qui en totalisait plusieurs milliers. Et je ne parle que des réseaux que je connais le mieux. Il en existait d'autres et certains antérieurs aux années 1950.

Malgré cette base historique formidable, qu'est-il arrivé de ces réseaux ? En bonne partie tombés dans l'oubli avec leurs données ! La nouvelle politique fut synonyme de " On repart à neuf ", comme si rien n'avait existé avant. Certains réseaux ont été " réanimés " grâce à des travaux de recherche, mais si nous avions investi dès le départ dans cette base, nous aurions de précieuses données d'au minimum cinquante ans plutôt que d'une trentaine d'années seulement. Ce fut une perte énorme.

Autre exemple de cette amnésie généralisée, les concessions furent le modèle d'aménagement dominant au Québec entre 1826 et 1986, soit pendant 160 ans. Malgré le fait que deux ans à peine séparaient mon entrée à l'université, en 1988, de l'adoption de la loi mettant fin aux concessions, j'ai fini mon cours d'ingénieur forestier en ayant à l'esprit que le monde forestier au



Québec était né en 1986. Heureusement, j'ai fait un doctorat, car j'aurais autrement perdu 160 ans d'histoire !

Notre monde forestier est tellement dénué de tradition et de culture que nous avons de la difficulté à trouver des exemples où investir dans une bonne connaissance de l'histoire peut vraiment être " rentable ". C'est un problème majeur pour valoriser l'histoire forestière. En fait, il y a tellement peu d'exemples que c'est du côté de la littérature jeunesse que j'ai trouvé l'inspiration. Harry Potter, vous connaissez ?

On est certainement loin de l'histoire forestière, mais c'est pourtant un bel exemple où une fine connaissance de l'histoire sauve le monde. Logiquement, ce jeune sorcier aurait dû se faire écraser par Voldemort. Si, en bout de piste, il arrive à le vaincre (désolé pour le scoop pour ceux qui n'auraient pas encore lu la série !), c'est qu'il avait fait un gros travail de recherche (avec l'aide de Dumbledore) dans l'histoire de Voldemort pour mieux le connaître ainsi que ses faiblesses. Harry Potter en connaissait aussi plus que ce dernier dans le domaine de l'histoire de l'utilisation des baguettes magiques. Ce sont ces éléments qui ont fait la différence à la fin.

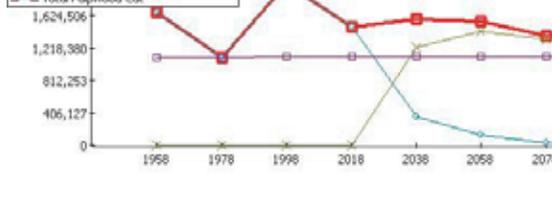
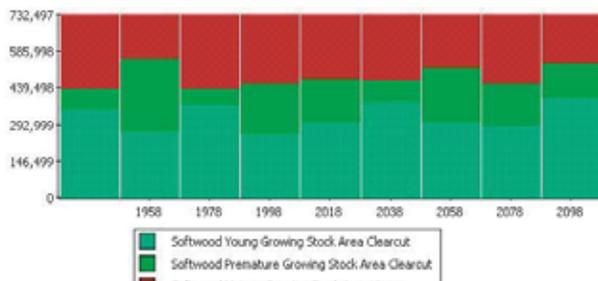
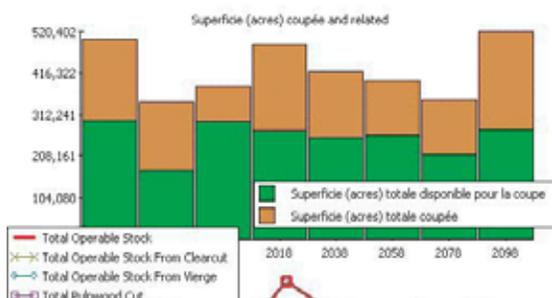
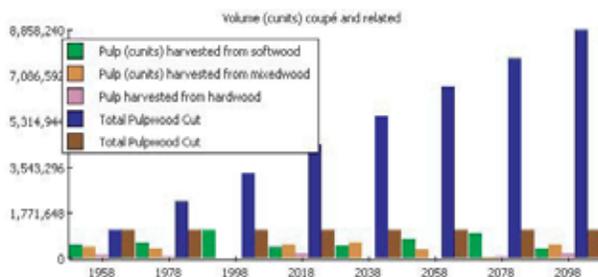
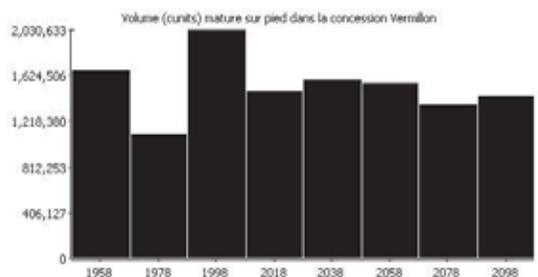
La Société d'histoire forestière du Québec est fière d'offrir à un étudiant finissant au doctorat un espace de liberté et de réflexion afin de stimuler le débat sur les questions forestières au Québec. Les chroniques d'Éric Alvarez portent sur un sujet de son choix et sont traitées sous un angle qu'il privilégie. Toutefois, l'opinion de l'auteur ne représente pas nécessairement celle des membres de la SHFQ ni de son personnel. La Société n'est donc aucunement responsable des propos qui y sont tenus.

Si notre passé forestier est sous l'enseigne de l'amnésie, est-ce qu'il y a des raisons pour espérer qu'il soit dans l'avenir plus facile de trouver des exemples de valorisation de l'histoire dans le monde forestier ailleurs que dans la littérature jeunesse ? Je me dois d'être préoccupé. On a récemment investi 15 millions de dollars dans un logiciel (Woodstock) censé nous permettre d'être plus efficaces dans nos calculs de possibilité forestière. Woodstock est un logiciel très puissant et très flexible. Le débat n'est pas sur sa qualité, mais sur celles qu'on lui accorde. On a investi des sommes énormes afin de mieux prédire l'avenir comme si le logiciel avait la capacité de nous dire : " Excusez-moi, mais je suis en train de calculer votre possibilité et il me semble que vos hypothèses sont un peu trop optimistes ". Woodstock ne nous empêchera pas de doubler la possibilité forestière au-delà du rendement soutenu. Comme Sylva, c'est essentiellement une calculatrice qui dépend des intrants qu'on lui demande d'analyser. Il a simplement des fonctions plus avancées. J'aurais, à ce niveau, préféré entendre une annonce pour documenter les volumes historiquement récoltés dans les différents territoires sous aménagement. Il me semble que ça aurait donné une meilleure base à nos calculs. À ce sujet, les informations les plus

anciennes qu'ait pu me fournir le gouvernement pour mon territoire à l'étude (Mauricie) datent de 1990. Treize ans de données pour un territoire où l'exploitation par l'industrie des pâtes et papiers a commencé au début des années 1900... Un trou de mémoire colossal !

Autre sujet de préoccupation : le Livre vert déposé cet hiver et le " Document de travail " qui a suivi. Une des mesures majeures est de retirer l'industrie de l'aménagement forestier, bien qu'elle soit l'organisme ayant le plus d'historique à ce niveau. De plus, le " Document de travail " présage de nouvelles transformations dans les limites des territoires d'aménagement, alors que depuis le 1^{er} avril 2008 on en a créé de nouvelles en fusionnant les aires communes en unités d'aménagement. Changer les références territoriales amène toujours un risque de perte de l'historique. Tout cela considéré, vous avez là de belles conditions pour créer une nouvelle amnésie forestière. Personnellement, j'en suis à espérer que les initiateurs de la réforme actuelle lisent Harry Potter !

1. Gouvernement du Québec (2008), *Document de travail. L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts*, 31 p.



Résultats de simulation avec Woodstock.

Néo éclosion
Finesse et vitalité de vos contenus

rédaction • révision • correction • traduction

Julie Dorval
rédactrice-révisure

T 418.827.5038 C julie@prosecommunication.com

Yves Tremblay
L'IMPRIMEUR

*Pour tous vos besoins
en impression*

Impression numérique couleurs
photocopies couleur
Copies noir & blanc
Lettrage

IMPRIMERIE

- Dépliant
- Brochure
- Facture
- Papetterie commerciale
- Carte de toutes sortes

525, 1^{re} Avenue
Québec (Québec)
G1L 3J6

Tél. : 418 527-9821

Fax. : 418 527-7842

info@yvestremblayimprimeur.com

fistons
pizza + shish taouk

Bois
acrylique
aluminium
plastique

3D COUPE

Donnez une dimension de plus à votre succès

Enseigne sculptée
Découpe numérique
(sur bois, plastique, aluminium)
Gravure
Découpe 3D

MDF - Extira - Medex

Alupanel - MpvC

Gravoply

Tél. : 418 527-9821

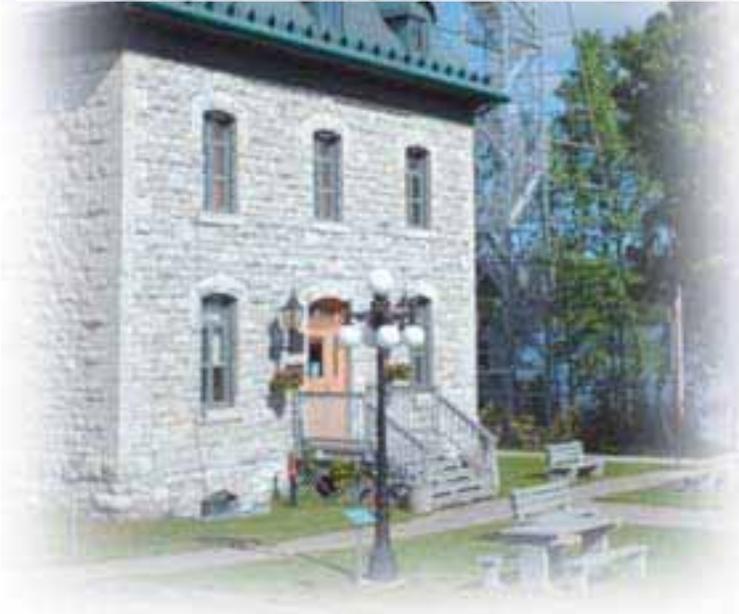
yves@3dcoupe.com

525, 1^{ère} Avenue, Québec (Québec) G1L 3J6

www.3dcoupe.com

On vous invite à visiter...

Centre d'interprétation de l'histoire de la protection de la forêt contre le feu de Maniwaki



Le Centre rend hommage à tous ceux qui ont investi leurs talents et leurs énergies à la protection des forêts. Situé au Château Logue, bâtiment historique construit en 1887, il présente des expositions thématiques permanentes sur le sujet. Ce joyau patrimonial est également contigu à une impressionnante tour d'observation pour les feux de forêt que vous êtes invité à gravir. Profitez de cette expérience unique et originale pour toucher à l'histoire et découvrir à la fois comment était protégée du feu notre merveilleuse forêt.

Le Centre prépare également des **expositions temporaires**. Voici celles à l'affiche pour les saisons estivale et automnale :

- Du 26 juin au 17 août 2008. L'exposition " Les Trappeurs d'Images en rappel " réunit les plus belles photos du concours du même nom qui s'est tenu lors des éditions 2006 et 2007 du Festival Images et Lieux. Vous plongerez dans la beauté d'une nature fastueuse captée par des photographes amateurs de la région. Vous replongerez dans l'univers des Trappeurs d'Images qui ont rapporté de leurs excursions de fameuses curiosités.

- Du 21 août au 5 octobre 2008. L'exposition de Jean-Yves Marenger, peintre et antiquaire, propose des peintures inspirées du réalisme et du surréalisme et des meubles qui sont en fait des copies ou des récréations de ce qui se faisait par nos ancêtres. Une visite au cœur du souvenir.

Le vernissage a lieu le jeudi 21 août 2008 de 16 h à 19 h.

Venez découvrir le remorqueur Pythonga à Maniwaki !

L'incroyable Pythonga remorqua des millions de mètres cubes de bois sur le réservoir Baskatong lorsque l'industrie forestière était très présente dans la Haute-Gatineau. La drave, à cette époque, contribuait largement à la prospérité de la région. Des visites guidées vous sont offertes tout à fait gratuitement.



Le remorqueur Pythonga

Rendez-vous aussi au parc du Draveur où se dresse la sculpture éloquent d'un draveur en action et où sont disposées des plaques qui expliquent cet intrigant métier.



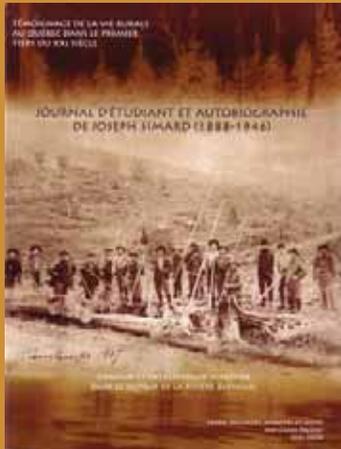
Parc du Draveur

Tournez une page d'histoire en découvrant un centre unique et des expositions captivantes !

8, rue Comeau à Maniwaki
Pour information et réservation,
composez le **819 449-7999**
Vous pouvez visiter le
www.ci-chateaulogue.qc.ca

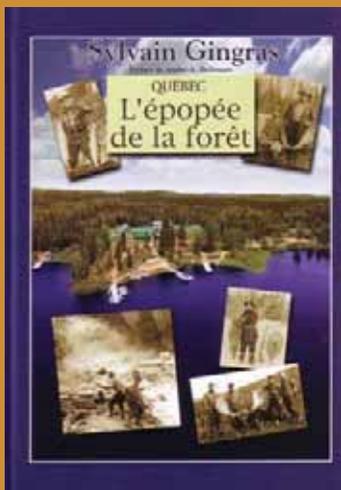


On vous invite à lire...



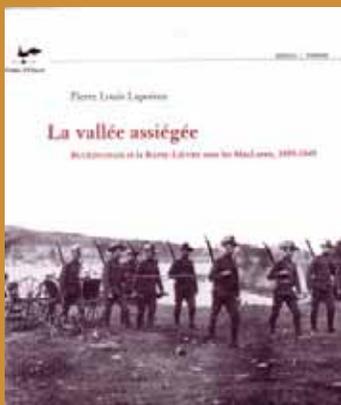
"Journal d'étudiant et autobiographie de Joseph Simard (1888-1946) " de Gilles Pageau

Cet ouvrage présente l'autobiographie de Joseph Simard, un entrepreneur québécois de la première moitié du XX^e siècle. Il raconte l'expérience de ce forestier de la Mauricie à travers ses propres écrits. Les activités liées au métier de mesureur de bois, de draveur et d'entrepreneur forestier sont donc présentées dans un langage typique aux accents de conte. Ce livre a été édité par le petit-fils de Joseph Simard, monsieur Gilles Pageau, en honneur à son grand-père. Unique en son genre, il est non seulement le témoignage d'un forestier, mais aussi celui d'une époque. Vous pouvez vous procurer ce livre auprès de la SHFQ en écrivant à l'adresse suivante : shfq@videotron.ca.



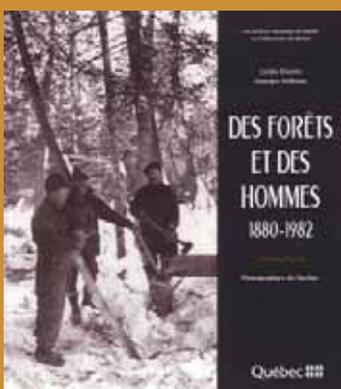
" Québec, l'épopée de la forêt " de Sylvain Gingras

Ce livre-synthèse relate des épisodes passionnants de la vie des gens du milieu forestier. Plusieurs thèmes y sont abordés : des loisirs sur les chantiers au métier de trappeur, en passant par l'aviation, les clubs privés de chasse et pêche et un ensemble d'éléments se rapportant à la forêt, l'auteur nous fait revivre un passé mémorable. Ce volumineux document contient une abondante collection de photos et un DVD documentaire montrant de nombreuses scènes parfois inédites. Vous pouvez vous procurer ce livre auprès de la SHFQ en écrivant à l'adresse suivante : shfq@videotron.ca.



" La vallée assiégée " de Pierre Louis Lapointe

Cet ouvrage retrace l'histoire de la mise en place du monopole économique de la compagnie James MacLaren sur la ville de Buckingham et la Basse-Lièvre de 1901 à 1940. Il décrit, entre autres, la formation d'une résistance organisée peu à peu et des affrontements qui en ont découlé entre les ouvriers et les patrons, les entreprises forestières rivales et la MacLaren. Outre ce fascinant combat, nous découvrons le mode de vie de la dynastie MacLaren. L'auteur, historien et spécialiste reconnu du patrimoine de l'Outaouais, nous offre, dans ce livre de grande qualité, un travail de minutie dans le contenu comme dans la forme. Vous trouverez cet ouvrage en librairie.



" Des forêts et des hommes : 1880-1982 " de Lynda Dionne et Georges Pelletier

Cet album est un trésor d'images qui évoquent les différentes étapes de l'exploitation de la forêt québécoise. Plus de cent ans sont ici représentés afin d'immortaliser la vie de nos ancêtres qui ont relevé de prodigieux défis. Les judicieux commentaires des auteurs sur les photos dévoilent maints aspects souvent ignorés de notre forêt, source de vie. Ce livre, édité aux Publications du Québec avec la participation des Archives nationales du Québec, est un hommage aux travailleurs acharnés de la forêt. Vous trouverez cet album en librairie.

Pour devenir membre

Inscription en ligne au www.shfq.ca



Ressources naturelles
et Faune

Québec

Membre actif (cotisation annuelle)

(Tarif étudiant : 25 \$/an, régulier : 45 \$/an)

La SHFQ est un espace de convergence entre tous ceux qui veulent, par leur action, contribuer à l'avancement de l'histoire forestière du Québec. Le fait de devenir membre permet à l'organisme de créer un réseau d'individus sensibilisés à la cause. Être membre de la SHFQ vous permet d'accéder à certains privilèges tels :

- avoir accès à la section des membres du site Web et au système de documentation numérique (près de 600 rapports, 500 documents manuscrits et plus d'un millier de photographies anciennes);
- élire un représentant au conseil d'administration de la SHFQ;
- participer à la réunion annuelle des membres;
- rendre accessible ses propres documents d'archives (sur approbation de la direction);
- avoir accès au forum de discussion (à venir);
- avoir accès aux expositions virtuelles (à venir);
- participer aux événements spéciaux.

Membre Van Bruyssel (cotisation annuelle)

(Tarif : 500 \$/an)

Ferdinand Van Bruyssel a été consul général de la Belgique au Canada de 1887 à 1894, fondateur de la *Belgo Canadian Pulp Company* (1900) et conseiller spécial auprès du ministère des Terres et Forêts. Il fut un ardent promoteur de la conservation des ressources naturelles au Québec. Les membres du club Van Bruyssel, par leur implication au sein de la SHFQ, perpétuent cette tradition institutionnelle et industrielle d'encouragement et de développement de la connaissance du milieu forestier au Québec. Leur principal rôle est d'influencer, à l'intérieur de leur propre réseau, le membership de la SHFQ. Les membres Van Bruyssel profitent des avantages suivants :

- une réunion par année entre les membres du club;
- l'élection d'un membre au conseil d'administration de la SHFQ;
- un rabais pour les employés de l'organisme membre;
- un accès à tous les droits et privilèges des membres actifs;
- une identification sur le site Internet de la SHFQ avec un hyperlien vers le site de l'entreprise.



Robert Bellefeuille, ingénieur forestier et chercheur pour le Service forestier du ministère des Terres et Forêts en 1933



Équipe de draveurs (vers 1900)



Nous sommes un peuple forestier.

La forêt fait partie de ce que nous sommes.

Nos premières entreprises étaient forestières et, de génération en génération, dans presque toutes nos régions, la vie quotidienne a été dictée par la forêt.

Elle a été et demeure pour nous habitat, mode de vie, source de matières premières et de développement économique depuis 400 ans.

Si puissamment associée à notre passé, nous voulons qu'elle le soit tout autant à notre avenir, dans le plus grand respect de la faune, des communautés et des générations futures.

Ressources naturelles
et Faune

Québec 